

metro

**RAPPORT ANNUEL
2019**

PROFIL CORPORATIF

METRO INC. est un chef de file dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie au Québec et en Ontario. Par ses activités de détaillant, franchiseur, distributeur et fabricant, elle exploite ou approvisionne un réseau de 950 magasins d'alimentation sous plusieurs bannières dont Metro, Metro Plus, Super C, Food Basics, Adonis et Première Moisson, de même que 650 pharmacies principalement sous les bannières Jean Coutu, Brunet, Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy, qui procurent de l'emploi directement ou indirectement à près de 90 000 personnes.

FAITS SAILLANTS 2019

- Chiffre d'affaires de 16 767,5 millions \$, en hausse de 16,6 % et de 3,2 % en excluant le Groupe Jean Coutu
- Bénéfice net de 714,4 millions \$
- Bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 731,6 millions \$, en hausse de 26,3 %
- Bénéfice net dilué par action de 2,78 \$
- Bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 2,84 \$ en hausse de 17,8 %
- Synergies de 58 millions \$ reliées à l'acquisition du Groupe Jean Coutu, pour une valeur annualisée de 65 millions \$⁽³⁾
- Rendement des capitaux propres de 12,3 %, supérieur à 12 % pour une 27^e année consécutive
- Augmentation de 11,0 % des dividendes par action, en hausse pour une 25^e année consécutive

RÉSEAU DE MAGASINS

		Québec	Ontario	Nouveau-Brunswick	Total
Supermarchés	Metro	195	Metro		327
	Metro Plus		132		
	Adonis		3		
Adonis	10			13	
Magasins d'escompte	Super C	97	Food Basics	135	232
Marchés de proximité	Marché Richelieu	56			353
	Marché Ami	297			
Partenaire	Première Moisson	24	Première Moisson	1	25
Total alimentation		679	271		950
Pharmacies	Brunet	163	Metro Pharmacy	72	235
	Brunet Plus		Food Basics Pharmacy		
	Brunet Clinique				
Clini Plus					
PJC Jean Coutu	378	PJC Jean Coutu	PJC Jean Coutu	28	415
PJC Santé		PJC Santé	PJC Santé		
PJC Santé Beauté		9	PJC Santé Beauté		
Total pharmacies		541	81	28	650

Informations prospectives : Pour toute information contenue dans le présent rapport annuel et pouvant être considéré comme une information prospective, consulter la section « Informations prospectives » du rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	2019	2018	2017	2016	2015
			(53 semaines)		
RÉSULTATS D'EXPLOITATION					
<i>(en millions de dollars)</i>					
Chiffre d'affaires	16 767,5	14 383,4	13 175,3	12 787,9	12 223,8
Bénéfice opérationnel*	1 321,5	1 011,1	966,4	931,3	857,8
Bénéfice net	714,4	1 718,5	608,4	586,2	519,3
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	731,6	579,2	548,2	586,2	523,6
Fonds autogénérés	687,7	750,4	696,2	707,4	678,3
STRUCTURE FINANCIÈRE					
<i>(en millions de dollars)</i>					
Total de l'actif	11 073,9	10 922,2	6 050,7	5 606,1	5 387,1
Dettes non courantes**	2 229,0	2 630,4	1 441,6	1 231,0	1 145,1
Capitaux propres	5 968,6	5 656,0	2 923,9	2 693,2	2 657,2
PAR ACTION					
<i>(en dollars)</i>					
Bénéfice net de base	2,79	7,20	2,59	2,41	2,03
Bénéfice net dilué	2,78	7,16	2,57	2,39	2,01
Bénéfice net dilué ajusté ⁽¹⁾	2,84	2,41	2,31	2,39	2,03
Dividendes	0,7800	0,7025	0,6275	0,5367	0,4500
RATIOS FINANCIERS					
<i>(%)</i>					
Bénéfice opérationnel*/chiffre d'affaires	7,9	7,0	7,3	7,3	7,0
Rendement des capitaux propres	12,3	40,1	21,7	21,9	19,4
Dettes non courantes/capital total	30,6	31,7	33,0	31,4	30,1
COURS BORSIER					
<i>(en dollars)</i>					
Haut	58,94	45,44	47,41	48,19	38,10
Bas	39,04	38,32	38,00	35,61	24,27
Cours de clôture (à la fin de l'exercice)	57,91	40,18	42,91	44,09	35,73

* Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée (BO)

** Incluant les Billets de Série E qui seront refinancés en 2020

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Chers actionnaires,

METRO a connu une autre bonne année en 2019 avec des résultats supérieurs aux objectifs financiers établis, ainsi que des progrès marqués au niveau de la satisfaction de la clientèle dans toutes nos bannières. Ces excellents résultats sont d'autant plus remarquables alors que les équipes ont été occupées à l'intégration des activités du Groupe Jean Coutu et de METRO à la suite de l'acquisition du Groupe Jean Coutu en 2018. Cette performance renforce notre conviction dans le plan stratégique de METRO et dans sa réalisation par la direction avec l'appui du conseil.

Ces résultats témoignent également du savoir-faire et de l'engagement de nos employés, dirigés par une équipe de direction expérimentée et passionnée. Je félicite notre président et chef de la direction, M. Eric La Flèche ainsi que tous les membres de l'équipe METRO pour ces résultats et pour le travail accompli au cours de la dernière année.

Conseil d'administration

Siégeant au conseil depuis respectivement 18 et 17 ans, Mme Marie-José Nadeau et M. Marc DeSerres ont décidé de prendre leur retraite à titre d'administrateurs de la Société et ne seront pas candidats pour réélection lors de l'assemblée annuelle des actionnaires. Mme Nadeau a présidé le comité de régie d'entreprise et de mise en candidature depuis 2015 et a fait de METRO un exemple de bonne gouvernance. Au nom de mes collègues et de nos actionnaires, je tiens à les remercier pour leur grande contribution et pour leur leadership au sein du conseil et de ses comités au fil des ans. Leur professionnalisme et leur expérience ont été très bénéfique pour la Société.

Afin d'assurer une transition réfléchie et organisée, le conseil a nommé M. Pierre Boivin à titre d'administrateur en septembre dernier, et ce dernier est donc candidat à un poste d'administrateur pour la première fois. M. Boivin est président et chef de la direction de Claridge inc., une société d'investissement privé, siège aux conseils de la Banque nationale du Canada et de la Société Canadian Tire, Limitée et est engagé depuis plusieurs années dans le développement de l'intelligence artificielle au Québec et au Canada. Le deuxième siège d'administrateur ne sera pas comblé et le conseil comptera désormais 13 administrateurs. Le conseil estime ce nombre adéquat afin de s'acquitter de son mandat de façon efficace.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a continué de suivre et d'appuyer la direction dans ses divers projets et dans la réalisation des plans d'affaire de la Société afin d'assurer la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Cette année, le conseil d'administration a adopté une politique écrite sur l'engagement avec les actionnaires décrivant comment le conseil communique avec les actionnaires et comment les actionnaires peuvent contacter le conseil et la direction de METRO. Cette politique établit également les sujets sur lesquels le conseil d'administration peut communiquer avec les actionnaires, notamment : les pratiques de gouvernance et l'information continue; la performance du conseil; la performance et rémunération de la haute direction; et la composition et les qualifications du conseil et de ses comités.

METRO reconnaît la valeur de la diversité, notamment en termes d'expérience, d'expertise et de représentativité des hommes et des femmes au sein du conseil d'administration. C'est pourquoi le conseil a adopté une cible de représentation minimale des hommes et des femmes de 30% en 2016. Encore une fois, cette cible est rencontrée alors que notre conseil comptera quatre femmes en 2020, soit 31% de nos membres.

Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur collaboration et leur engagement à faire de METRO une société performante, innovante et qui continue de bâtir pour le futur. Enfin, merci aux actionnaires pour la confiance que vous continuez à nous témoigner.



Réal Raymond
Président du conseil

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Chers actionnaires,

METRO a connu une excellente année en 2019, tant au niveau des progrès enregistrés sur le plan stratégique que de la performance financière. Nous avons franchi des jalons importants en regard du regroupement de nos activités de pharmacie suite à l'acquisition du Groupe Jean Coutu, du projet de modernisation de nos centres de distribution en Ontario et du déploiement de notre service d'épicerie en ligne. Nos résultats financiers et nos indicateurs de satisfaction de la clientèle démontrent que notre équipe relève chaque jour les défis propres au marché hautement concurrentiel de l'alimentation et de la pharmacie.

Résultats 2019

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 a atteint 16 767,5 millions \$ en hausse de 16,6 % ou de 3,2 % en excluant le Groupe Jean Coutu. Le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2019 a été de 731,6 millions \$ et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 2,84 \$, soit des hausses de 26,3 % et 17,8 % respectivement. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a augmenté de 3,6 % tandis que le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 2,4 %, soit une hausse de 1,8 % pour les médicaments d'ordonnance et une hausse de 3,4 % pour les produits de la section commerciale.

Nous sommes très satisfaits des résultats obtenus en 2019. La concurrence ne nous laisse aucun répit, les attentes des consommateurs sont élevées et évoluent rapidement et nous maintenons nos efforts en termes de développement, d'adaptation et d'innovation.

Nous sommes sur le point de compléter le rachat des actions de nos partenaires dans Première Moisson. Nous remercions la famille Fiset de sa collaboration depuis le début de notre partenariat en juin 2014.

Le regroupement des activités de pharmacie

Le regroupement des activités de pharmacie de METRO, du Groupe Jean Coutu et de McMahon progresse tel que prévu. Avec des synergies annualisées de 65 millions \$ réalisées dès la première année, nous sommes en bonne voie d'atteindre notre objectif de 75 millions \$ après trois ans.

Nos deux organisations présentaient un haut degré de complémentarité sur les plans stratégique, commercial et culturel. Regroupées, elles nous procurent un remarquable tremplin pour l'avenir en consolidant notre position concurrentielle. Notre division de la pharmacie compte maintenant 650 établissements, situés au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Elle concentre ses efforts sur le développement du plein potentiel de nos deux bannières principales, Jean Coutu et Brunet, qui occupent une place de choix dans le cœur des consommateurs. Par ailleurs, cette année a marqué le 50^e anniversaire de la bannière Jean Coutu; un événement que nous avons souligné avec une campagne promotionnelle remarquée au cours des deux derniers trimestres de l'année.

Nous avons considérablement progressé dans l'établissement d'une chaîne opérationnelle unifiée, ce qui implique la mise en place de structures, systèmes et processus qui nous permettent d'être plus agiles et efficaces et de poursuivre notre croissance. Nous avons entre autres débuté l'implantation dans le réseau Brunet d'applications pour la gestion d'officine de même que pour la gestion des points de vente et de l'arrière-boutique. Il s'agit d'applications performantes, utilisées chez Jean Coutu, qui contribueront à assurer le succès de nos bannières.

Nous avons également jeté les bases d'une stratégie de ventes croisées, avec l'introduction dans le réseau Brunet de la marque *Personnelle*, marque privée emblématique du Groupe Jean Coutu et de *Selection* et *Irresistibles*, les marques privées de METRO, dans le réseau Jean Coutu. Finalement, en juin, nous avons transféré avec succès l'approvisionnement de nos clients de l'Ontario au centre de distribution du Groupe Jean Coutu à Varennes.

Suite à la transaction avec le Groupe Jean Coutu, à la demande du bureau de la concurrence, nous nous sommes départis de nos droits dans 10 pharmacies, soit neuf pharmacies Brunet et une pharmacie PJC Jean Coutu.

Modernisation de notre réseau de distribution en Ontario

La construction de notre nouveau centre de distribution de produits frais, à Toronto, a débuté en septembre 2019 avec un peu de retard, à la suite de délais encourus pour l'obtention de permis. Ce projet de 400 millions \$ sur six ans, comprend également la construction d'un nouveau centre de distribution de produits surgelés. Le travail de planification et d'élaboration des nouveaux processus opérationnels s'est par ailleurs poursuivi comme prévu. Le retard attribuable au processus d'approbation a eu pour effet de reporter en 2020 une partie des dépenses en immobilisations prévues en 2019.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Les deux centres seront automatisés ou semi-automatisés et mettront de l'avant une technologie d'avant-garde qui nous permettra de poursuivre notre croissance dans le marché ontarien tout en offrant un meilleur service au réseau de détail. Nous serons en mesure de répondre encore mieux aux besoins de nos clients avec plus d'efficacité et de flexibilité, d'offrir une plus grande variété de produits et d'être plus précis dans la préparation des commandes.

Une expérience client d'avant-garde

Comme chaque année, de concert avec nos marchands, nous avons poursuivi nos programmes de rénovation et d'amélioration du réseau de détail. Nous avons ouvert dix nouveaux magasins d'alimentation dont deux relocalisations, et avons complété 20 projets de rénovations majeures. Nous avons notamment procédé à une restructuration de notre réseau en Ontario visant à répondre aux besoins des clients avec le bon magasin au bon endroit. Cette opération, qui a touché une douzaine de magasins, a entraîné des investissements importants, des conversions d'une bannière à une autre, des relocalisations et quelques fermetures.

Six pharmacies au Québec ont quant à elles effectué des rénovations importantes et nous avons ouvert une nouvelle pharmacie dans un magasin Metro en Ontario, pour un total de 81 pharmacies dans cette province.

Le travail s'est poursuivi afin d'améliorer et de développer notre service d'épicerie en ligne. Ce service rejoint maintenant 60 % de la population du Québec et celle du Grand Toronto. Les commandes sont assemblées par des équipes dédiées dans sept magasins Metro au Québec et deux en Ontario et peuvent être livrées à domicile ou ramassées en magasin. Les ventes progressent bien et nous croyons que notre modèle d'affaires nous permet de satisfaire à la demande des clients tout en investissant à un rythme raisonnable.

Afin de développer et d'accroître à l'interne l'expertise en gestion et en analyse des données, nous avons créé une équipe dédiée à l'intelligence client. Cette équipe travaille en étroite collaboration avec notre partenaire Dunhumby afin de mieux soutenir nos bannières alimentaires et de pharmacie.

En 2019, toutes nos bannières du secteur de l'alimentation ont vu leurs indicateurs de satisfaction de la clientèle augmenter, une performance dont nous sommes fiers, et qui démontre que nos stratégies axées sur le client sont efficaces. L'indice « WOW » présenté par la firme de sondage Léger au Québec en novembre dernier le confirmait également. METRO y conserve la 1^{re} position des grands distributeurs alimentaires. La bannière Super C continue d'occuper la 1^{re} place pour les escompteurs. Nouveauté cette année, le sondage évaluait également le commerce en ligne, et METRO s'y est classée première des distributeurs alimentaires.

Le premier rapport Canadian BrandZ a quant à lui classé Metro comme la marque alimentaire ayant le plus de valeur au Canada et la 19^e marque canadienne ayant le plus de valeur dans l'ensemble. Super C, Food Basics et Jean Coutu figurent également parmi les 40 marques ayant le plus de valeur au Canada. METRO s'est aussi classée au 10^e rang dans une étude menée par le Reputation Institute sur entreprises faisant des affaires au Canada. Ces résultats remarquables témoignent de l'engagement collectif des équipes et de leur excellent travail.

Nous avons continué à investir dans le développement de nos employés avec le déploiement du programme de formation en leadership de METRO. Après avoir formé les directeurs et propriétaires franchisés de l'ensemble de notre réseau de magasins du secteur de l'alimentation l'an dernier, nous avons étendu la formation aux autres cadres en supermarché cette année en plus de lancer un programme similaire au bénéfice des cadres en pharmacie.

Situation financière

Au cours de l'exercice 2019, le prix de l'action s'est maintenu dans une fourchette allant de 39,04 \$ à 58,94 \$ pour clôturer à 57,91 \$, par rapport à 40,18 \$ à la fin de l'exercice 2018, soit une augmentation du prix de l'action de 44 % pour l'année, 135 % sur 5 ans et 400 % sur 10 ans.

Le rendement pour nos actionnaires demeure une priorité chez METRO. Dans cette optique, nous avons augmenté notre dividende de 11,0 % en 2019, soit une hausse pour une 25^e année consécutive. De plus, en novembre 2018, nous avons rétabli notre programme de rachat d'actions nous permettant de disposer d'une option supplémentaire pour utiliser les liquidités excédentaires. Dans le cadre de ce programme, nous avons racheté 3,2 millions d'actions à un prix moyen de 50,31 \$ pour une considération totale de 159,7 millions \$.

Nous demeurons en solide situation financière avec un bilan qui nous permet de soutenir notre croissance future et de demeurer à l'affût des opportunités d'acquisition.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Investir dans les collectivités

Nous continuons de contribuer activement au mieux-être économique et social des collectivités où nous sommes présents. Nous sommes très fiers du prix « Un million de mercis ! » que nous a décerné Centraide Canada pour une deuxième année consécutive. Ce prix est remis chaque année à des entreprises canadiennes qui remettent un million de dollars ou plus à Centraide, un montant que METRO et son équipe ont dépassé encore une fois, avec une contribution de plus de 1,9 million \$ à l'échelle du Québec.

En juin, 325 employés ont donné quelques 1 250 heures à une vingtaine d'organismes à but non lucratif dans le cadre de la deuxième activité de bénévolat METRO. Nous sommes très fiers de constater la générosité de nos gens, qui reflète le rôle important que nous jouons dans les collectivités où nous sommes présents.

Perspectives⁽³⁾

En 2020, nos équipes travailleront à réaliser nos priorités stratégiques soit le regroupement des activités de pharmacie, la modernisation de notre réseau de distribution, l'accélération de la croissance du commerce électronique et le développement du talent, tout en poursuivant la croissance de l'ensemble de nos bannières.

Nous poursuivons la phase 2 du travail de regroupement de nos activités de pharmacie et continuerons la réalisation des synergies. Les travaux se poursuivront également pour construire les deux nouveaux centres de distribution automatisés à Toronto.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à M. François J. Coutu, qui a pris sa retraite à titre de président du Groupe Jean Coutu le 31 mai 2019. François est un grand bâtisseur qui a beaucoup contribué au succès du groupe depuis 1983 et nous sommes heureux de pouvoir continuer de bénéficier de son expertise et de son expérience puisqu'il demeure membre de notre conseil d'administration. Je souhaite la bienvenue à son successeur, M. Alain Champagne, qui compte 30 ans d'expérience dans de grandes entreprises internationales de distribution pharmaceutique et de biens de consommation courante. Alain veillera à compléter le regroupement et à poursuivre le développement de notre secteur pharmaceutique.

Enfin, je remercie tous nos employés, nos marchands et mes collègues de la direction pour leur bon travail et leur apport à notre succès. Merci également aux membres du conseil d'administration pour leur appui à nos projets stratégiques et leurs judicieux conseils. Finalement, merci à vous, chers actionnaires, pour votre confiance.

**Eric R. La Flèche**

Président et chef de la direction

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Nous avons à ce jour atteint un grand nombre des objectifs établis dans notre plan de responsabilité d'entreprise (RE) 2016-2020 dans chacun des quatre piliers sur lesquels s'articule notre démarche : clientèle comblée, respect de l'environnement, renforcement des communautés et employés engagés. En 2019, nous avons poursuivi l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans nos pratiques d'affaires, continué le déploiement de nos programmes, tout en initiant de nouveaux projets.

Nous avons divulgué notre Politique de gestion des emballages et imprimés, qui couvre toutes nos activités et vise tant la réduction que l'optimisation. Forts des multiples initiatives réalisées au fil des ans, particulièrement en ce qui a trait aux emballages de nos produits de marques privées, nous sommes confiants que nos mesures permettront d'aborder ces défis de façon responsable et efficace, tout en participant au mouvement planétaire de lutte au plastique à usage unique.

Une autre importante question qui a retenu notre attention en 2019 est le gaspillage alimentaire. Grâce à notre programme de dons de denrées Récupartage, l'équivalent de plus de sept millions de repas ont pu être distribués par des organismes communautaires, soit un million de plus que l'année précédente. Nous avons également pris l'engagement, avec d'autres acteurs de l'industrie, de réduire de 50 % le gaspillage alimentaire dans nos activités d'ici 2025, par rapport à 2016. Avec nos dons de produits alimentaires invendus et notre gestion des matières résiduelles organiques, nous contribuons à nourrir des gens et à réduire les impacts environnementaux liés à l'enfouissement de déchets alimentaires.

Depuis toujours, METRO est bien présente dans les communautés. En plus des contributions de l'entreprise en argent et en denrées, nous avons pu compter à nouveau sur la générosité de nos employés, clients et fournisseurs. Ces derniers ont versé 4,6 millions de dollars en 2019. À sa deuxième édition, l'activité de bénévolat des employés a quant à elle enregistré une participation de 325 employés, trois fois plus qu'en 2018. Cette initiative, effectuée durant le temps de travail, a permis d'offrir près de 1 250 heures pour soutenir quelque 20 organismes communautaires.

Encore l'an dernier, nous avons constaté que l'attrait du consommateur pour la saine alimentation et le bien-être ne faiblit pas. Nous avons ainsi continué d'élargir et de promouvoir notre offre de produits favorisant une saine alimentation. Nos bannières alimentaires et de pharmacie ont multiplié les actions pour accompagner leurs clients dans l'adoption d'un mode de vie sain en leur offrant information et conseils.

Les consommateurs sont aussi très sensibles aux impacts sociaux et environnementaux des produits qu'ils achètent et notre programme d'approvisionnement responsable nous permet de traiter de ces aspects. En 2019, en plus de continuer à documenter les pratiques dans notre chaîne d'approvisionnement, nous avons multiplié les actions pour valoriser nos initiatives auprès de nos clients. Nous avons ainsi lancé au Québec la campagne Fraîcheur traçable, qui répond à leur intérêt pour une information complète et transparente sur la provenance des produits de poissonnerie qu'ils achètent. Nous avons également poursuivi avec vigueur, tant au Québec qu'en Ontario, nos efforts pour soutenir l'achat local et sensibiliser notre clientèle.

Le déploiement des programmes environnementaux dans nos magasins et centres de distribution a continué de progresser. Nous avons multiplié les actions pour augmenter notre taux de diversion des matières résiduelles et sommes encouragés par le grand nombre de magasins performants : près de la moitié de nos magasins alimentaires corporatifs et franchisés atteignent un taux de diversion supérieur à 70 %. La dernière année a été riche en initiatives d'efficacité énergétique du transport et nous entendons continuer en ce sens afin de réduire l'intensité de nos émissions de GES. En matière d'énergie, nos nouveaux standards de construction de magasins nous confirment l'efficacité des mesures mises en place.

L'implantation de notre démarche de RE a connu de belles avancées en 2019. Nous en sommes maintenant à la dernière année de notre plan 2016-2020 et nous gardons le cap sur nos priorités dans chacun de nos piliers.

Pour en apprendre davantage sur les orientations et les réalisations de METRO, veuillez consulter le rapport de responsabilité d'entreprise pour l'exercice financier 2019 (disponible à compter du 28 janvier 2020) ainsi que la documentation complémentaire disponible à <https://corpo.metro.ca/fr/responsabilite-entreprise.html>.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



**RAPPORT DE GESTION ET
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Pour l'exercice clos le 28 septembre 2019

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Aperçu général	11
Objectif, mission et stratégie	11
Principaux indicateurs de performance	12
Principales réalisations	12
Information annuelle choisie	13
Perspectives	14
Résultats d'exploitation	15
Résumé des résultats trimestriels	18
Situation de trésorerie	21
Situation financière	22
Sources de financement	25
Obligations contractuelles	25
Transactions entre parties liées	26
Événement postérieur à la date de clôture	26
Quatrième trimestre	26
Instruments financiers dérivés	28
Nouvelles normes comptables	28
Informations prospectives	31
Mesures non conformes aux IFRS	31
Contrôles et procédures	31
Jugements et estimations significatifs	32
Gestion des risques	33
Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	37
Rapport des auditeurs indépendants	38
États financiers annuels consolidés	41

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats consolidés de METRO INC. pour l'exercice financier clos le 28 septembre 2019 et doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels consolidés et les notes afférentes au 28 septembre 2019. La présente analyse tient compte des informations en date du 19 novembre 2019 à moins d'indication contraire. Des renseignements complémentaires sont également disponibles sur le site SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com, dont la notice annuelle et les lettres d'attestation pour l'exercice 2019.

APERÇU GÉNÉRAL

La Société est un chef de file dans l'industrie alimentaire et pharmaceutique au Québec et en Ontario.

La Société exploite, à titre de détaillant, de franchiseur ou de distributeur, différentes bannières alimentaires dans les segments de supermarchés et de marchés d'escompte. Les bannières Metro et Metro Plus, qui comptent 327 supermarchés, visent à satisfaire les consommateurs qui recherchent un niveau de service supérieur et une plus grande variété de produits. Les marchés d'escompte Super C et Food Basics, au nombre de 232, offrent aux consommateurs soucieux à la fois d'économie et de qualité, des produits à bas prix. La bannière Adonis, qui compte actuellement 13 magasins, est quant à elle spécialisée dans les produits frais et les aliments méditerranéens et du Moyen-Orient. La majorité des magasins appartiennent à la Société ou à des entités structurées et leurs états financiers sont consolidés avec ceux de la Société. Un bon nombre de Metro et Metro Plus appartiennent à des marchands indépendants liés à la Société soit par des baux ou des contrats d'affiliation. Les approvisionnements à ces magasins font partie de notre chiffre d'affaires. La Société agit également comme distributeur auprès de commerces d'alimentation de proximité indépendants. Leurs approvisionnements sont inclus dans le chiffre d'affaires de la Société. La Société exploite aussi l'entreprise Première Moisson, spécialisée dans la production artisanale de boulangerie, de pâtisserie et de charcuterie de première qualité. Elle vend ses produits aux magasins de la Société, à des restaurants, diverses chaînes, de même que directement aux consommateurs par l'entremise de 25 magasins.

La Société agit également à titre de franchiseur et de distributeur pour 415 pharmacies PJC Jean Coutu, PJC Santé et PJC Santé Beauté ainsi que 163 pharmacies Brunet Plus, Brunet, Brunet Clinique et Clini Plus détenues par des pharmaciens propriétaires. La Société exploite 72 pharmacies en Ontario sous les bannières Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy, et leurs chiffres d'affaires font partie de celui de la Société. Le chiffre d'affaires inclut également les approvisionnements faits à des pharmacies non franchisées ainsi qu'à différents centres de santé. La Société est aussi présente dans le domaine de la fabrication de médicaments génériques avec sa filiale Pro Doc Ltée.

OBJECTIF, MISSION ET STRATÉGIE

L'objectif de la Société est d'offrir la meilleure expérience client dans chacune de ses bannières.

Notre mission est de dépasser les attentes de nos clients tous les jours pour gagner leur fidélité à long terme.

Notre stratégie d'affaires est basée sur quatre piliers : focus client, meilleure équipe, excellence opérationnelle et efficacité.

Nous positionnons le client au centre de toutes nos décisions. La convivialité du service, l'expérience de magasinage agréable et efficace, la qualité de nos produits ainsi que les prix compétitifs sont nos priorités.

La meilleure équipe est composée de leaders qui ont à coeur les intérêts de la Société. Des plans de développement, d'avancement et de relève des employés en assurent la continuité.

L'excellence opérationnelle et l'efficacité passent par l'établissement de normes d'exploitation élevées, une culture d'entreprise axée sur les résultats, une implication de tous nos employés et le suivi de nos performances afin de pouvoir réagir promptement.

L'assise de notre stratégie d'affaires demeure la responsabilité d'entreprise. Nos actions visent à amener une croissance profitable pour tous : employés, actionnaires, partenaires d'affaires et les communautés que nous desservons.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nous évaluons la performance globale de la Société à l'aide des principaux indicateurs suivants :

- chiffre d'affaires :
 - croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables;
 - valeur de la transaction moyenne par client et nombre de transactions;
 - chiffre d'affaires hebdomadaire moyen;
 - chiffre d'affaires hebdomadaire moyen par pied carré;
 - croissance du nombre de prescriptions;
 - pourcentage du chiffre d'affaires réalisé avec les clients membres des programmes de fidélisation;
 - part de marché;
 - satisfaction de la clientèle;
- pourcentage de marge brute;
- chiffre d'affaires par heure travaillée par magasin pour évaluer la productivité;
- pourcentage du bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée par rapport au chiffre d'affaires;
- pourcentage du bénéfice net par rapport au chiffre d'affaires;
- croissance du bénéfice net par action;
- rendement des capitaux propres;
- investissements dans le réseau de détail :
 - valeur monétaire et nature des investissements dans les magasins;
 - nombre de magasins;
 - croissance de la superficie par magasin.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 a atteint 16 767,5 millions \$ comparativement à 14 383,4 millions \$ pour l'exercice 2018, une hausse de 16,6 %. En excluant 3 121,8 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de l'exercice 2019 et 1 157,7 millions \$ de celui de l'exercice 2018, l'augmentation a été de 3,2 %. Le bénéfice net pour l'exercice 2019 a été de 714,4 millions \$ comparativement à 1 718,5 millions \$ pour l'exercice 2018, soit une baisse de 58,4 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 2,78 \$ par rapport à 7,16 \$, en baisse de 61,2 %. Le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2019 a été de 731,6 millions \$ comparativement au bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 579,2 millions \$ pour l'exercice 2018 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 2,84 \$ comparativement à 2,41 \$, soit des augmentations de 26,3 % et 17,8 % respectivement.

Nous avons réalisé plusieurs projets au cours de l'exercice dont voici les principaux :

- Nous avons poursuivi le regroupement des activités pharmaceutiques et le partage des meilleures pratiques d'affaires entre METRO et le Groupe Jean Coutu. La première phase du regroupement de nos activités de distribution pharmaceutique a été complétée à l'été. Les commandes de plus de 300 clients de l'Ontario sont désormais assemblées à notre centre de distribution de Varennes, à la fine pointe de la technologie. Il s'agit de la première étape vers la mise en place de la chaîne opérationnelle unifiée nous assurant plus d'agilité et plus d'efficacité. Les synergies réalisées au cours de l'exercice 2019 ont été de 58 millions \$ et nous avons à ce jour généré une valeur annualisée de 65 millions \$⁽³⁾.
- Nous avons finalisé le dessaisissement des droits dans 10 pharmacies conformément à l'accord intervenu avec le commissaire de la concurrence du Canada à la suite de l'acquisition du Groupe Jean Coutu.
- Nous avons annoncé en octobre 2017 un investissement de 400 millions \$ sur six ans dans notre réseau de distribution en Ontario. Dans le cadre de cet investissement, nous avons débuté en septembre dernier la construction du nouveau centre de distribution semi-automatisé de produits frais près de notre centre actuel (Vickers Road) à Toronto. Notre nouveau centre de distribution sera doté d'une technologie de pointe qui nous aidera à améliorer le service à notre réseau de magasins et à offrir une plus grande fraîcheur et une plus grande variété de produits. METRO pourra mieux répondre aux préférences en constante évolution de ses clients et ainsi se positionner comme le détaillant offrant la meilleure expérience client dans chacune de ses bannières.
- Nous avons poursuivi notre plan d'investissement dans nos magasins. Au Québec, nous avons relocalisé un Super C et un Adonis et réalisé des rénovations majeures dans dix autres magasins. En Ontario, nous avons ouvert deux Metro, trois Food Basics et un Adonis, convertis deux Metro à Food Basics et complété des rénovations majeures dans dix autres magasins.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

- Avec l'ouverture d'une boulangerie sur la rue Laurier à Montréal, Première Moisson compte actuellement 22 boulangeries dans la région de Montréal ainsi qu'une dans la ville de Québec et deux dans la région d'Ottawa-Gatineau.
- Le 7 mai 2019, nous avons débuté le service d'épicerie en ligne en Ontario. Il est maintenant possible pour 1,9 million de ménages du grand Toronto de profiter de ce service. Les clients peuvent aller chercher leur commande dans l'un des deux magasins ou faire livrer celle-ci. Les produits sont sélectionnés par des employés de METRO spécialement formés pour choisir les aliments les plus frais en magasin, afin que les clients aient l'impression d'avoir choisi eux-mêmes leurs articles.
- METRO s'est aussi classée au 10^e rang dans une étude sur la réputation des entreprises faisant des affaires au Canada, menée par le Reputation Institute. C'est la première fois que nous nous classons au top 50. Le premier rapport Canadian BrandZ a classé quant à lui Metro comme la marque alimentaire ayant le plus de valeur au Canada et la 19^e marque canadienne ayant le plus de valeur dans l'ensemble.
- Le Groupe Jean Coutu a célébré ses 50 ans d'existence, soit 50 ans de service à la clientèle de qualité, 50 ans d'innovations, 50 ans d'amitié. Durant cette période de festivités, le Groupe Jean Coutu souhaite plus que jamais préciser et renforcer la philosophie qui l'anime depuis sa fondation : chez Jean Coutu, « On trouve de tout... même un ami ! ».
- Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre plan de responsabilité d'entreprise et réitéré notre volonté de contribuer à trouver des solutions à certains enjeux de notre industrie particulièrement préoccupants. C'est ainsi que nous avons annoncé le 17 janvier dernier, avec d'autres entreprises, notre engagement de réduire de 50 % le gaspillage alimentaire au sein de nos opérations d'ici 2025. Nous avons déjà d'importants projets en place en la matière, soit notre programme de gestion des matières résiduelles et celui de dons de produits alimentaires Récupartage. Au cours de l'exercice, nous avons dévoilé notre politique de gestion des emballages et imprimés et entendons réduire de 50 % les sacs de plastique à usage unique dans les bannières d'alimentation et de pharmacie de METRO d'ici la fin de l'exercice 2023. Ces initiatives s'ajoutent à celles déjà mises en place soit : l'efficacité énergétique de nos bâtiments, un programme concernant les emballages de nos marques privées de produits d'alimentation et l'opportunité pour nos clients des magasins Metro du Québec d'apporter leurs contenants réutilisables pour faire l'achat de produits frais.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

	2019	2018	Variation	2017	Variation
<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	<i>(52 semaines)</i>	<i>(52 semaines)</i>	<i>%</i>	<i>(53 semaines)</i>	<i>%</i>
Chiffre d'affaires	16 767,5	14 383,4	16,6	13 175,3	9,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	711,6	1 716,5	(58,5)	591,7	190,1
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2,8	2,0	40,0	16,7	(88,0)
Bénéfice net	714,4	1 718,5	(58,4)	608,4	182,5
Bénéfice net par action de base	2,79	7,20	(61,3)	2,59	178,0
Bénéfice net dilué par action	2,78	7,16	(61,2)	2,57	178,6
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	731,6	579,2	26,3	548,2	5,7
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	2,84	2,41	17,8	2,31	4,3
Rendement des capitaux propres (%)	12,3	40,1	—	21,7	—
Dividendes par action <i>(en dollars)</i>	0,7800	0,7025	11,0	0,6275	12,0
Total de l'actif	11 073,9	10 922,2	1,4	6 050,7	80,5
Parties courante et non courante de la dette	2 657,6	2 643,7	0,5	1 454,5	81,8

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 a atteint 16 767,5 millions \$ comparativement à 14 383,4 millions \$ pour l'exercice 2018, une hausse de 16,6 %. En excluant 3 121,8 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de l'exercice 2019 et 1 157,7 millions \$ de celui de l'exercice 2018, l'augmentation a été de 3,2 %. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 a atteint 14 383,4 millions \$ comparativement à 13 175,3 millions \$ pour l'exercice 2017, soit une hausse de 9,2 %. En excluant 1 157,7 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de l'exercice 2018, ainsi que la 53^e semaine de l'exercice 2017, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 2,4 %.

Le bénéfice net des exercices 2019, 2018 et 2017 ont été respectivement de 714,4 millions \$, 1 718,5 millions \$ et 608,4 millions \$ et le bénéfice net dilué par action de 2,78 \$, 7,16 \$ et 2,57 \$. Si l'on tient compte des éléments relatifs aux exercices 2019 et 2018 présentés dans le tableau « Ajustements au bénéfice net » de la section « Résultats d'exploitation », ainsi que de la quote part dans une entreprise associée (ACT) pour l'exercice 2017, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2019 a été de 731,6 millions \$ comparativement à 579,2 millions \$ pour l'exercice 2018 et à 548,2 millions \$ pour l'exercice 2017 alors que le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ a été de 2,84 \$ pour 2019 comparativement à 2,41 \$ pour 2018 et 2,31 \$ pour 2017, soit des augmentations de 17,8 % et 4,3 %. La 53^e semaine de l'exercice 2017 a eu un impact favorable de 11,9 millions \$ sur le bénéfice net et de 0,05 \$ sur le bénéfice net dilué par action.

Après la performance exceptionnelle de 40,1 % en 2018 due au gain réalisé sur la disposition notre participation dans ACT en vue de payer une partie de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, le rendement des capitaux propres de 2019 a été de 12,3 % en 2019, impacté par l'émission d'actions en 2018 également dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu. Cette acquisition et le financement requis expliquent l'augmentation de l'actif ainsi que de la dette en 2018 par rapport à 2017.

PERSPECTIVES⁽³⁾

En 2020, nos équipes travailleront à réaliser nos priorités stratégiques soit le regroupement des activités de pharmacie, la modernisation de notre réseau de distribution, l'accélération de la croissance du commerce électronique et le développement du talent, tout en poursuivant la croissance de l'ensemble de nos bannières.

Nous poursuivrons la phase 2 du travail de regroupement de nos activités de pharmacie et continuerons la réalisation des synergies. Les travaux se poursuivront également pour construire les deux nouveaux centres de distribution automatisés à Toronto.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

L'acquisition de Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. (« Groupe Jean Coutu ») a été complétée le 11 mai 2018 et les résultats ont été consolidés à ceux de la Société à compter de cette date. Conséquemment, les résultats de l'exercice 2018 ne comprenaient les résultats du Groupe Jean Coutu que pour un peu plus de 20 semaines. De plus, les résultats du premier trimestre de l'exercice 2018 comprenaient des gains importants suite à la disposition de notre participation dans Alimentation Couche-Tard (ACT).

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 a atteint 16 767,5 millions \$ comparativement à 14 383,4 millions \$ pour l'exercice 2018, une hausse de 16,6 %. En excluant 3 121,8 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de l'exercice 2019 et 1 157,7 millions \$ de celui de l'exercice 2018, l'augmentation a été de 3,2 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 3,6 %. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 2,4 %, soit une hausse de 1,8 % pour les médicaments d'ordonnance (hausse de 2,4 % pour le nombre de prescriptions) et une hausse de 3,4 % pour les produits de la section commerciale.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS AUX ENTREPRISES ASSOCIÉES

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts, l'amortissement, la quote-part des résultats et les gains sur disposition liés à des participations dans des entreprises associées ainsi que le gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées pour l'exercice 2019 a été de 1 321,5 millions \$ ou 7,9 % du chiffre d'affaires comparativement à 1 011,1 millions \$ ou 7,0 % du chiffre d'affaires pour l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2019, nous avons enregistré des charges de restructuration du réseau de détail de 36,0 millions \$ et réalisé un gain net de 6,0 millions \$ dans le cadre du dessaisissement des pharmacies tandis que pour l'exercice 2018, nous avons enregistré des charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique de 31,4 millions \$, des charges de 28,7 millions \$ relativement à l'acquisition du Groupe Jean Coutu et une provision de 11,4 millions \$ pour la modernisation de notre réseau de distribution. En excluant ces éléments, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté⁽²⁾ de l'exercice 2019 a été de 1 351,5 millions \$ ou 8,1 % du chiffre d'affaires, comparativement à 1 082,6 millions \$ ou 7,5 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 2018. Cette augmentation est en grande partie due à l'acquisition du Groupe Jean Coutu.

Les synergies liées à l'acquisition du Groupe Jean Coutu réalisées au cours de l'exercice 2019 ont été de 58 millions \$ et nous avons à ce jour généré une valeur annualisée de 65 millions \$⁽³⁾.

Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées (BO)⁽²⁾

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	2019			2018		
	BO	Chiffre d'affaires	(%)	BO	Chiffre d'affaires	(%)
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées	1 321,5	16 767,5	7,9	1 011,1	14 383,4	7,0
Charges de restructuration du réseau de détail	36,0			—		
Gain sur le dessaisissement de pharmacies	(6,0)			—		
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique	—			31,4		
Charges liées à l'acquisition d'entreprise	—			28,7		
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution	—			11,4		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté ⁽²⁾	1 351,5	16 767,5	8,1	1 082,6	14 383,4	7,5

Notre taux de marge brute a été de 19,9 % pour l'exercice 2019 comparativement à 19,7 % pour l'exercice 2018.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Pour l'exercice 2019, notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 12,0 % comparativement à 12,6 % pour l'exercice 2018. En excluant de l'exercice 2019, les charges de restructuration du réseau de détail de 36,0 millions \$ et le gain net de 6,0 millions \$ réalisé dans le cadre du dessaisissement des pharmacies, ainsi que de l'exercice 2018, les charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique de 31,4 millions \$, les charges liées à l'acquisition du Groupe Jean Coudu de 28,7 millions \$ et les charges de 11,4 millions \$ pour la modernisation de notre réseau de distribution, le pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 11,8 % en 2019 comparativement à 12,1 % en 2018. Cette variation est attribuable au regroupement avec le Groupe Jean Coudu, diminuée par une augmentation des frais de transport.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

Les dépenses d'amortissement pour l'exercice 2019 ont été de 286,4 millions \$ comparativement à 233,5 millions \$ pour l'exercice 2018. L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coudu s'est élevé à 38,7 millions \$ pour l'exercice 2019 par rapport à 15,0 millions \$ pour l'exercice 2018.

Les frais financiers nets pour l'exercice 2019 ont été de 103,8 millions \$ comparativement à 80,2 millions \$ pour l'exercice 2018. Cette hausse est principalement attribuable aux billets émis pour l'acquisition du Groupe Jean Coudu.

QUOTE-PART DES RÉSULTATS ET GAIN SUR LA DISPOSITION DE PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET GAIN SUR RÉÉVALUATION ET DISPOSITION D'UN PLACEMENT À LA JUSTE VALEUR

Au cours de l'exercice 2019, la Société a procédé à la disposition de sa participation dans Colo-D Inc., une entreprise associée présentée dans les autres éléments d'actifs, pour une considération totale en espèces de 59,0 millions \$. Un gain avant impôts de 36,4 millions \$ sur la disposition de cette participation a été enregistré aux résultats.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2018, en vue de financer en partie l'acquisition du Groupe Jean Coudu, nous avons disposé de la majorité de notre participation dans ACT et réalisé un gain de 1 107,4 millions \$. Cette disposition a entraîné la perte de l'influence notable de la Société sur ACT. Par conséquent, le placement a été réévalué à la juste valeur et la Société a enregistré un gain sur la réévaluation de 241,1 millions \$ au bénéfice net. Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, nous avons disposé de la majorité de ce placement à la juste valeur et avons signé une entente d'opération à terme auprès d'une institution financière pour disposer des actions restantes. La disposition a été finalisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2019 et la réévaluation finale du passif financier a entraîné un gain de 1,5 million \$ enregistré au bénéfice net.

Aucune quote-part dans les résultats d'une entreprise associée n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2019 comparativement à une quote-part de 30,8 millions \$ pour l'exercice 2018.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice 2019, la charge d'impôts a été de 254,8 millions \$ comparativement à 358,2 millions \$ pour l'exercice 2018, avec un taux d'imposition effectif de 26,3 % comparativement à 17,2 %. Le gain sur la disposition de la majorité de notre participation dans ACT et le gain sur la réévaluation et la disposition du placement à la juste valeur expliquent le faible taux effectif en 2018.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ⁽¹⁾

Le bénéfice net pour l'exercice 2019 a été de 714,4 millions \$ comparativement à 1 718,5 millions \$ pour l'exercice 2018, soit une baisse de 58,4 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 2,78 \$ par rapport à 7,16 \$, en baisse de 61,2 %. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2019 a été de 731,6 millions \$ comparativement au bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 579,2 millions \$ pour l'exercice 2018 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 2,84 \$ comparativement à 2,41 \$, soit des augmentations de 26,3 % et 17,8 % respectivement.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Ajustements au bénéfice net⁽¹⁾

	2019		2018		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	714,4	2,78	1 718,5	7,16	(58,4)	(61,2)
Charges de restructuration du réseau de détail, nettes d'impôts	26,4		—			
Gain sur le dessaisissement de pharmacies, net d'impôts	(4,7)		—			
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique, nettes d'impôts	—		23,0			
Charges liées à l'acquisition d'entreprise, nettes d'impôts	—		22,7			
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution, nettes d'impôts	—		8,4			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	28,5		11,0			
Revenus sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	—		(15,6)			
Intérêts sur les billets émis liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	—		14,0			
Frais financiers sur le solde à payer relativement au rachat des participations minoritaires, nets d'impôts	—		1,3			
Gain sur la disposition de participations dans des entreprises associées, net d'impôts	(31,9)		(968,1)			
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, net d'impôts	(1,1)		(209,3)			
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée, nette d'impôts	—		(26,7)			
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾	731,6	2,84	579,2	2,41	26,3	17,8

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	2019	2018	Variation (%)
Chiffre d'affaires			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	3 977,7	3 111,8	27,8
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	3 701,6	2 899,0	27,7
3 ^e trim. ⁽⁵⁾	5 229,3	4 636,4	12,8
4 ^e trim. ⁽⁴⁾	3 858,9	3 736,2	3,3
Exercice	16 767,5	14 383,4	16,6
Bénéfice net			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	203,1	1 299,1	(84,4)
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	121,5	106,9	13,7
3 ^e trim. ⁽⁵⁾	222,4	167,5	32,8
4 ^e trim. ⁽⁴⁾	167,4	145,0	15,4
Exercice	714,4	1 718,5	(58,4)
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	172,2	126,7	35,9
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	155,1	108,1	43,5
3 ^e trim. ⁽⁵⁾	230,3	183,4	25,6
4 ^e trim. ⁽⁴⁾	174,0	161,0	8,1
Exercice	731,6	579,2	26,3
Bénéfice net dilué par action (en dollars)			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	0,79	5,67	(86,1)
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	0,47	0,47	—
3 ^e trim. ⁽⁵⁾	0,86	0,69	24,6
4 ^e trim. ⁽⁴⁾	0,66	0,56	17,9
Exercice	2,78	7,16	(61,2)
Bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ (en dollars)			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	0,67	0,55	21,8
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	0,60	0,47	27,7
3 ^e trim. ⁽⁵⁾	0,90	0,75	20,0
4 ^e trim. ⁽⁴⁾	0,68	0,63	7,9
Exercice	2,84	2,41	17,8

⁽⁴⁾ 12 semaines

⁽⁵⁾ 16 semaines

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2019 a atteint 3 977,7 millions \$ comparativement à 3 111,8 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2018, une hausse de 27,8 %. En excluant 757,1 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de 2019, l'augmentation a été de 3,5 %. Au premier trimestre, le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 3,2 % et notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 1,8 %. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 1,5 %, soit 0,8 % pour les médicaments d'ordonnance (2,2 % pour le nombre de prescriptions) et 2,0 % pour les produits de la section commerciale.

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a atteint 3 701,6 millions \$ comparativement à 2 899,0 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2018, une hausse de 27,7 %. En excluant 686,4 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de 2019, l'augmentation a été de 4,0 %. Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 4,3 % et notre panier alimentaire a

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

connu une inflation d'environ 2,5 %. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 1,1 %, soit une baisse de 0,1 % pour les médicaments d'ordonnance (hausse de 2,2 % pour le nombre de prescriptions) et une hausse de 3,6 % pour les produits de la section commerciale.

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2019 a atteint 5 229,3 millions \$ comparativement à 4 636,4 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2018, une hausse de 12,8 %. En excluant respectivement 965,4 millions \$ et 467,0 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu des chiffres d'affaires de 2019 et 2018, l'augmentation a été de 2,3 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 3,1 % (2,0 % en 2018) et notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,5 % (0,5 % en 2018). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 3,4 % (1,8 % en 2018), soit une hausse de 2,9 % pour les médicaments d'ordonnance (hausse de 2,7 % pour le nombre de prescriptions) et une hausse de 4,3 % pour les produits de la section commerciale.

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2019 a atteint 3 858,9 millions \$ comparativement à 3 736,2 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2018, une hausse de 3,3 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 4,1 % (2,1 % en 2018) et notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,8 % (0,8 % en 2018). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 3,4 % (1,8 % en 2018), soit une hausse de 3,4 % pour les médicaments d'ordonnance (hausse de 2,4 % pour le nombre de prescriptions) et une hausse de 3,4 % pour les produits de la section commerciale.

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2019 a été de 203,1 millions \$ comparativement à 1 299,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018, soit une baisse de 84,4 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,79 \$ par rapport à 5,67 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en baisse de 86,1 %. En excluant du premier trimestre de l'exercice 2019, le gain de 7,4 millions \$ sur le dessaisissement de pharmacies, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 9,0 millions \$, le gain de 35,4 millions \$ sur la disposition de la participation dans l'entreprise associée Colo-D Inc. et le gain de 1,5 million \$ sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, ainsi que du premier trimestre de 2018, les charges de 2,0 millions \$ liées à l'acquisition d'entreprise, les charges de 11,4 millions \$ liées à la modernisation du réseau de distribution, le gain de 1 107,4 millions \$ sur la disposition de la majorité de notre participation dans ACT, le gain de 225,6 millions \$ sur la réévaluation à la juste valeur de notre placement résiduel dans ACT, la quote-part dans les résultats d'une entreprise associée (ACT) au montant de 30,8 millions \$, les revenus d'intérêts de 5,3 millions \$ sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés au projet d'acquisition d'entreprise, la dépense d'intérêt de 2,2 millions \$ sur les billets émis en vue de cette acquisition, les frais financiers sur le solde à payer relativement au rachat des participations minoritaires dans Adonis et Phoenicia de 1,8 million \$ ainsi que les impôts relatifs à tous ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du premier trimestre de l'exercice 2019 a été de 172,2 millions \$ comparativement à 126,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,67 \$ comparativement à 0,55 \$, soit des augmentations de 35,9 % et 21,8 % respectivement.

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a été de 121,5 millions \$ comparativement à 106,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018, soit une hausse de 13,7 %, tandis que le bénéfice net dilué par action a été de 0,47 \$, égal à celui du trimestre correspondant de l'exercice 2018. En excluant du deuxième trimestre de l'exercice 2019, les charges de restructuration du réseau de détail de 36,0 millions \$, la perte de 1,4 million \$ sur le dessaisissement de pharmacies et l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 8,8 millions \$, ainsi que du deuxième trimestre de l'exercice 2018, les charges de 1,6 million \$ relativement à l'acquisition du Groupe Jean Coutu, les revenus d'intérêts de 9,7 millions \$ sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés au projet d'acquisition d'entreprise et la dépense d'intérêt de 9,8 millions \$ sur les billets émis en vue de cette acquisition, ainsi que les impôts relatifs à tous ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du deuxième trimestre de l'exercice 2019 a été de 155,1 millions \$ comparativement à 108,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,60 \$ comparativement à 0,47 \$, soit des augmentations de 43,5 % et 27,7 % respectivement.

Le bénéfice net du troisième trimestre de l'exercice 2019 a été de 222,4 millions \$ comparativement à 167,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018, soit une hausse de 32,8 %, tandis que le bénéfice net dilué par action a été de 0,86 \$ par rapport à 0,69 \$ au trimestre correspondant de l'exercice 2018. En excluant du troisième trimestre de l'exercice 2019, le gain de 1,0 million \$ résultant de l'ajustement du prix de vente de la participation dans l'entreprise associée Colo-D Inc. et l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 11,9 millions \$, ainsi que du troisième trimestre de l'exercice 2018, les charges de 25,1 millions \$ relativement à l'acquisition du Groupe Jean Coutu, l'amortissement des immobilisations

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coudu de 6,0 millions \$, les revenus d'intérêts de 6,3 millions \$ sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés au projet d'acquisition d'entreprise et la dépense d'intérêt de 7,1 millions \$ sur les billets émis en vue de cette acquisition, ainsi que les impôts relatifs à tous ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du troisième trimestre de l'exercice 2019 a été de 230,3 millions \$ comparativement à 183,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,90 \$ comparativement à 0,75 \$, soit des augmentations de 25,6 % et 20,0 % respectivement.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2019 a été de 167,4 millions \$ comparativement à 145,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018, soit une hausse de 15,4 %, tandis que le bénéfice net dilué par action a été de 0,66 \$ par rapport à 0,56 \$ au trimestre correspondant de l'exercice 2018. En excluant du quatrième trimestre de l'exercice 2019, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coudu au montant de 9,0 millions \$, ainsi que du quatrième trimestre de l'exercice 2018, les charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique totalisant 31,4 millions \$, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coudu au montant de 9,0 millions \$ et le gain de 15,5 millions \$ sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, ainsi que les impôts relatifs à tous ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de l'exercice 2019 a été de 174,0 millions \$ comparativement à 161,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,68 \$ comparativement à 0,63 \$, soit des augmentations de 8,1 % et 7,9 % respectivement.

<i>(en millions de dollars)</i>	2019				2018			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Bénéfice net	203,1	121,5	222,4	167,4	1 299,1	106,9	167,5	145,0
Charges de restructuration du réseau de détail, nettes d'impôts	—	26,4	—	—	—	—	—	—
Perte (gain) sur le dessaisissement de pharmacies, nette d'impôts	(5,4)	0,7	—	—	—	—	—	—
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique, nettes d'impôts	—	—	—	—	—	—	—	23,0
Charges liées à l'acquisition d'entreprise, nettes d'impôts	—	—	—	—	1,5	1,1	20,1	—
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution, nettes d'impôts	—	—	—	—	8,4	—	—	—
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coudu, net d'impôts	6,6	6,5	8,8	6,6	—	—	4,4	6,6
Revenus sur les placements temporaires et les dépôts en garantie liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	—	—	—	—	(3,9)	(7,1)	(4,6)	—
Intérêts sur les billets émis liés à l'acquisition d'entreprise, nets d'impôts	—	—	—	—	1,6	7,2	5,2	—
Frais financiers sur le solde à payer relativement au rachat des participations minoritaires, nets d'impôts	—	—	—	—	1,3	—	—	—
Gain sur la disposition de participations dans des entreprises associées, net d'impôts	(31,0)	—	(0,9)	—	(958,9)	—	(9,2)	—
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, net d'impôts	(1,1)	—	—	—	(195,7)	—	—	(13,6)
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée, nette d'impôts	—	—	—	—	(26,7)	—	—	—
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾	172,2	155,1	230,3	174,0	126,7	108,1	183,4	161,0

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

(en dollars)	2019				2018			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Bénéfice net dilué par action	0,79	0,47	0,86	0,66	5,67	0,47	0,69	0,56
Impact des ajustements	(0,12)	0,13	0,04	0,02	(5,12)	—	0,06	0,07
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	0,67	0,60	0,90	0,68	0,55	0,47	0,75	0,63

SITUATION DE TRÉSORERIE

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 687,7 millions \$ pour l'exercice 2019 comparativement à 750,4 millions \$ pour l'exercice 2018. L'écart provient principalement du paiement, au premier trimestre de 2019, des impôts exigibles au 29 septembre 2018, plus élevés à cause du gain réalisé sur la disposition de notre placement dans ACT au cours de l'exercice 2018.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2019, les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 308,5 millions \$ comparativement à 1 677,5 millions \$ pour l'exercice 2018. La variation provient principalement d'événements de 2018 soit, l'acquisition d'entreprise, nette de la trésorerie acquise, au montant de 3 033,0 millions \$, le règlement du rachat des participations minoritaires de Adonis et de Phoenicia de 221,2 millions \$ et le produit net de la disposition de notre participation dans ACT de 1 791,6 millions \$ contre, en 2019, le produit de disposition de notre participation dans l'entreprise associée Colo-D Inc. de 59,0 millions \$.

Au cours de l'exercice 2019, nous avons procédé, avec les détaillants, à l'ouverture de 8 magasins et à des rénovations majeures dans 20 magasins, 2 magasins ont été relocalisés et 9 magasins ont été fermés pour une diminution nette de 11 800 pieds carrés ou 0,1 % de notre réseau de détail alimentaire.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour l'exercice 2019, les activités de financement ont nécessité des fonds de 332,7 millions \$ comparativement à des fonds générés de 1 005,1 millions \$ pour l'exercice 2018. Cet écart s'explique principalement par l'augmentation nette de la dette de 1 173,6 millions \$ en 2018 due à l'émission des billets de Série F, G et H et à la facilité de crédit à terme pour financer en partie l'acquisition du Groupe Jean Coutu et des rachats d'actions de 145,9 millions \$ en 2019.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

SITUATION FINANCIÈRE

Nous n'anticipons⁽³⁾ aucun risque de liquidité et nous considérons notre situation financière à la fin de l'exercice 2019 comme étant très saine. Nous avons une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 600,0 millions \$. Notre pourcentage de dette non courante sur le total combiné de la dette non courante et des capitaux propres (dette non courante/capital total) était de 30,6 %.

Les principaux éléments de dette non courante à la fin de l'exercice 2019 se présentaient ainsi :

	Taux d'intérêt	Échéance	Solde (en millions de dollars)
Facilité de crédit rotative	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	3 novembre 2024	—
Billets de Série E	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	27 février 2020	400,0
Billets de Série C	Taux fixe de 3,20 %	1 ^{er} décembre 2021	300,0
Billets de Série F	Taux fixe de 2,68 %	5 décembre 2022	300,0
Billets de Série G	Taux fixe de 3,39 %	6 décembre 2027	450,0
Billets de Série B	Taux fixe de 5,97 %	15 octobre 2035	400,0
Billets de Série D	Taux fixe de 5,03 %	1 ^{er} décembre 2044	300,0
Billets de Série H	Taux fixe de 4,27 %	4 décembre 2047	450,0

Nos principaux ratios financiers se présentaient comme suit :

	Au 28 septembre 2019	Au 29 septembre 2018
Structure financière		
Dette non courante (en millions de dollars)	2 629,0	2 630,4
Capitaux propres (en millions de dollars)	5 968,6	5 656,0
Dette non courante/capital total (%)	30,6	31,7

Puisque la Société a l'intention de refinancer les Billets de Série E présentés à la portion non courante de la dette, le montant de 400,0 millions \$ a été ajouté à la dette non courante lors du calcul du ratio dette non courante/capital total.

	2019	2018
Résultats		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées/Frais financiers (fois)	12,7	12,6

CAPITAL-ACTIONS

(en milliers)	Actions ordinaires émises	
	2019	2018
Solde au début de l'exercice	256 253	227 719
Émission d'actions	—	28 031
Rachat d'actions	(2 925)	—
Exercice d'options d'achat d'actions	1 112	503
Solde à la fin de l'exercice	254 440	256 253
Solde aux 29 novembre 2019 et 30 novembre 2018	254 222	256 272

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

<i>(en milliers)</i>	Actions propres	
	2019	2018
Solde au début de l'exercice	603	579
Acquisitions	115	250
Remises en circulation	(141)	(226)
Solde à la fin de l'exercice	577	603
Solde aux 29 novembre 2019 et 30 novembre 2018	577	603

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Au 29 novembre 2019	Au 28 septembre 2019	Au 29 septembre 2018
Options d'achat d'actions <i>(en milliers)</i>	2 249	2 281	3 067
Prix d'exercice <i>(en dollars)</i>	20,30 à 48,68	20,30 à 48,68	17,72 à 44,73
Prix d'exercice moyen pondéré <i>(en dollars)</i>	37,38	37,30	30,30

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT

	Au 29 novembre 2019	Au 28 septembre 2019	Au 29 septembre 2018
Unités d'actions au rendement <i>(en milliers)</i>	605	605	579

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Relativement à son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités en vigueur du 23 novembre 2018 au 22 novembre 2019, la Société a racheté 3 175 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 50,31 \$, pour une considération totale de 159,7 millions \$.

La Société a décidé de renouveler le programme afin de se doter d'une option supplémentaire pour utiliser ses liquidités excédentaires. Ainsi, la Société pourra racheter, dans le cours normal de ses activités entre le 25 novembre 2019 et le 24 novembre 2020, jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires représentant approximativement 2,75 % des actions émises et en circulation de la Société en date du 12 novembre 2019. Les achats s'effectueront au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto, conformément à ses règles et politiques, ou par l'entremise de systèmes de négociation parallèles ou de toute autre façon pouvant être autorisée par un organisme de réglementation des valeurs mobilières, y compris en vertu d'ententes de gré à gré.

RACHAT DE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

La Société se portera acquéreur de la participation minoritaire dans Groupe Première Moisson Inc. au premier trimestre de l'exercice 2020. Par conséquent, le passif relatif à cette participation ne donnant pas le contrôle a été reclassé dans les passifs courants.

DIVIDENDES

Pour une 25^e année consécutive, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes trimestriels. Le dividende annuel a été en hausse de 11,0 % et s'est élevé à 0,7800 \$ par action comparativement à 0,7025 \$ en 2018 pour un montant total de 198,9 millions \$ en 2019 et de 164,8 millions \$ en 2018.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

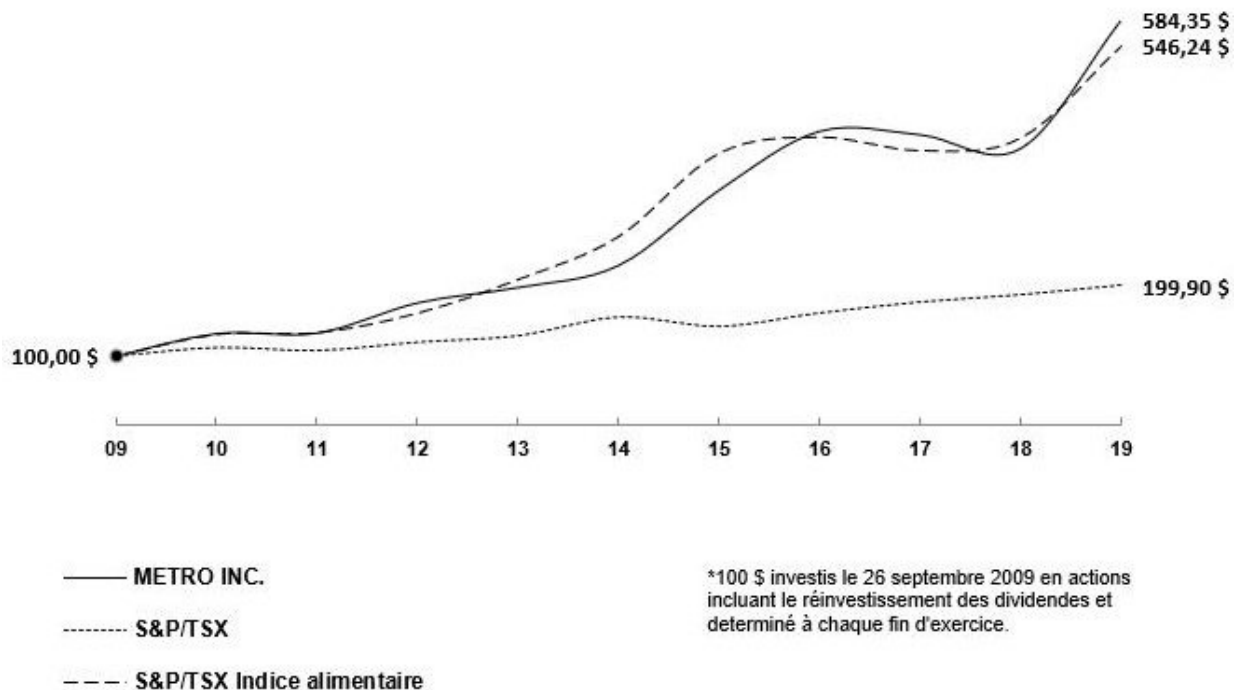
⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

OPÉRATIONS BOURSIÈRES

La valeur de l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 39,04 \$ à 58,94 \$ au cours de l'exercice 2019 (38,32 \$ à 45,44 \$ en 2018). Durant cette période, le nombre d'actions négociées à la Bourse de Toronto a été de 139,6 millions (120,4 millions en 2018). Le cours de clôture du vendredi 27 septembre 2019 était de 57,91 \$ comparativement à 40,18 \$ à la fin de l'exercice 2018. Depuis la fin de l'exercice, l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 54,52 \$ à 59,03 \$. Le cours de clôture du 29 novembre 2019 était de 58,18 \$. L'action de METRO a connu une croissance soutenue au cours des 10 dernières années.

RENDEMENT COMPARATIF DES ACTIONS SUR 10 ANS*



ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et à ce stade-ci, la Société ne croit pas que ces dossiers auront un impact négatif important sur la situation financière et les résultats consolidés de la Société. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces litiges ni le montant de pertes éventuelles. Aucune charge ni aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

En mai 2019, deux demandes d'autorisation de recours collectifs liées aux opioïdes ont été déposées en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs dont une filiale de la Société, Pro Doc Ltée. Les allégations formulées dans ces demandes d'autorisation de recours collectifs sont similaires à celles formulées dans la demande d'autorisation de recours collectif déposée en août 2018 par la province de la Colombie-Britannique contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont des filiales de la Société, Pro Doc Limitée et Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. Ces recours collectifs proposés portent notamment sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, de représentations frauduleuses et inexactes, d'absence d'information ainsi que de négligence. La province de Colombie-Britannique réclame au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au chapitre des charges qui aurait été engagées dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé qui seraient liés à la dépendance aux opioïdes alors que les recours collectifs proposés en Ontario et au Québec visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. La Société estime que ces procédures sont sans fondement et que, dans certains cas, il y a même absence de juridiction.

(1) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
 (2) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
 (3) Consulter la section « Informations prospectives »

En octobre 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens dont la Société. La Société continue de collaborer pleinement avec le Bureau de la concurrence. Des demandes de recours collectifs ont été déposées contre la Société, des fournisseurs et certains détaillants. En se basant sur l'information disponible jusqu'à présent, la Société ne croit pas qu'elle, ni qu'aucun de ses employés, n'ait enfreint la Loi sur la concurrence.

Au cours de l'exercice financier 2016, une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été signifiée au Groupe Jean Coutu par Sopropharm, une association constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels dont sont membres certains pharmaciens propriétaires franchisés du Groupe Jean Coutu. La demande vise à faire autoriser l'exercice de l'action collective sous la forme d'une action déclaratoire visant, entre autres (i) à faire annuler certaines dispositions contractuelles des conventions de franchise type du Groupe Jean Coutu, notamment la clause prévoyant le paiement de redevances sur les ventes de médicaments par les établissements franchisés; (ii) à obtenir la restitution de certaines prestations; et (iii) à faire réduire certaines obligations contractuelles. Le 1^{er} novembre 2018, la Cour supérieure a autorisé l'exercice de l'action collective, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société entend par ailleurs contester ce recours au fond.

SOURCES DE FINANCEMENT

Nos activités opérationnelles ont permis de générer en 2019 des flux de trésorerie de 687,7 millions \$. Ces flux de trésorerie ont servi à financer nos activités d'investissement, dont des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de 396,3 millions \$, à procéder à des rachats d'actions au montant de 145,9 millions \$, à verser des dividendes de 198,9 millions \$ et à effectuer nos autres activités d'investissement et de financement.

À la fin de l'exercice 2019, notre situation financière était composée principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 273,4 millions \$, d'une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 600,0 millions \$ échéant en 2024, de billets de Série E de 400,0 millions \$ échéant en 2020, de billets de Série C de 300,0 millions \$ échéant en 2021, de billets de Série F de 300,0 millions \$ échéant en 2022, de billets de Série G de 450,0 millions \$ échéant en 2027 de billets de Série B de 400,0 millions \$ échéant en 2035 de billets de Série D de 300,0 millions \$ échéant en 2044 et de billets de Série H de 450,0 millions \$ échéant en 2047. La Société a l'intention de refinancer les Billets de Série E présentés à la portion non courante de la dette.

Nous croyons⁽³⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles de l'an prochain seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités d'investissement courantes.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Paiements exigibles par exercice (capital et intérêts)

<i>(en millions de dollars)</i>	Emprunts	Billets	Obligations en vertu de contrats de location-financement	Obligations en vertu de contrats de service	Obligations en vertu de contrats de location simple	Obligations en vertu de baux et sous-baux ⁽⁶⁾	Total
2020	25,9	495,5	4,9	141,9	194,6	99,5	962,3
2021	3,3	91,1	3,5	109,2	187,9	92,8	487,8
2022	2,3	383,1	2,3	84,4	169,6	84,0	725,7
2023	1,8	374,8	2,0	68,9	147,4	75,3	670,2
2024	1,5	73,4	2,0	67,8	124,2	66,1	335,0
2025 et suivants	26,5	2 661,4	14,4	10,3	573,2	261,5	3 547,3
	61,3	4 079,3	29,1	482,5	1 396,9	679,2	6 728,3

⁽⁶⁾ La Société s'est engagée, par des baux s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2040, à louer des locaux qu'elle sous-loue à des clients, et ce, généralement aux mêmes conditions.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2019, nous avons approvisionné des pharmacies détenues par un membre du conseil d'administration et nous avons payé des honoraires à Dunnhumby Canada Limitée, une coentreprise, pour l'analyse de nos ventes auprès de notre clientèle. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des affaires, elles ont été comptabilisées à la valeur d'échange et elles sont détaillées à la note 26 des états financiers consolidés. La coentreprise avec Dunnhumby Canada Limitée a pris fin le 28 février 2019.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

La Société a conclu, le 9 décembre 2019, la vente de l'entreprise MissFresh dans le cadre d'une transaction portant sur l'ensemble des actifs de MissFresh. Les résultats de cette transaction seront enregistrés au premier trimestre de 2020.

QUATRIÈME TRIMESTRE

<i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)</i>	2019	2018	Variation
Chiffre d'affaires	3 858,9	3 736,2	3,3
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	321,6	266,5	20,7
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté ⁽¹⁾	321,6	297,9	8,0
Bénéfice net	167,4	145,0	15,4
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	174,0	161,0	8,1
Bénéfice net dilué par action	0,66	0,56	17,9
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	0,68	0,63	7,9
Flux de trésorerie liés aux :			
Activités opérationnelles	228,9	250,9	—
Activités d'investissement	(146,1)	207,1	—
Activités de financement	(72,7)	(350,8)	—

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2019 a atteint 3 858,9 millions \$ comparativement à 3 736,2 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2018, une hausse de 3,3 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 4,1 % (2,1 % en 2018) et notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,8 % (0,8 % en 2018). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 3,4 % (1,8 % en 2018), soit une hausse de 3,4 % pour les médicaments d'ordonnance (hausse de 2,4 % pour le nombre de prescriptions) et une hausse de 3,4 % pour les produits de la section commerciale.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées du quatrième trimestre de l'exercice 2019 a été de 321,6 millions \$ ou 8,3 % du chiffre d'affaires comparativement à 266,5 millions \$ ou 7,1 % du chiffre d'affaires pour le même trimestre de l'exercice précédent. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018, nous avons enregistré des charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique de 31,4 millions \$. En excluant cet élément, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté⁽²⁾ du quatrième trimestre de l'exercice 2018 a été de 297,9 millions \$ ou 8,0 % du chiffre d'affaires.

Les synergies liées à l'acquisition du Groupe Jean Coutu réalisées pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019 ont été de 18 millions \$ comparativement à 6,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées (BO)⁽²⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines / Exercices financiers					
	2019			2018		
	BO	Chiffre d'affaires	(%)	BO	Chiffre d'affaires	(%)
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées	321,6	3 858,9	8,3	266,5	3 736,2	7,1
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique	—			31,4		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté ⁽²⁾	321,6	3 858,9	8,3	297,9	3 736,2	8,0

Notre taux de marge brute a été de 20,2 % au quatrième trimestre de l'exercice 2019 comparativement à 19,7 % pour le trimestre correspondant de 2018.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 11,9 % au quatrième trimestre de l'exercice 2019 comparativement à 12,6 % pour le même trimestre de l'exercice 2018 (11,7 % en excluant les charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique de 31,4 millions \$). Cette variation est attribuable au regroupement avec le Groupe Jean Coutu, diminuée par une augmentation des frais de transport.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

Les dépenses d'amortissement pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019 ont été de 68,5 millions \$ comparativement à 65,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. L'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu s'est élevé à 9,0 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019 tout comme pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018.

Les frais financiers nets pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019 ont été de 23,4 millions \$ comparativement à 23,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 62,3 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2019 avec un taux d'imposition effectif de 27,1 % comparativement à 48,1 millions \$ et 24,9 % au quatrième trimestre de l'exercice 2018. Le taux plus faible du quatrième trimestre de 2018 est en lien avec la disposition de notre placement dans ACT.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ⁽¹⁾

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2019 a été de 167,4 millions \$ comparativement à 145,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018, soit une hausse de 15,4 %, tandis que le bénéfice net dilué par action a été de 0,66 \$ par rapport à 0,56 \$ au trimestre correspondant de l'exercice 2018. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de l'exercice 2019 a été de 174,0 millions \$ comparativement au bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 161,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,68 \$ comparativement à 0,63 \$, soit des augmentations de 8,1 % et 7,9 % respectivement.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Ajustements au bénéfice net⁽¹⁾

	12 semaines / Exercices financiers					
	2019		2018		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	167,4	0,66	145,0	0,56	15,4	17,9
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique, nettes d'impôts	—		23,0			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	6,6		6,6			
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, net d'impôts	—		(13,6)			
Bénéfice net ajusté⁽¹⁾	174,0	0,68	161,0	0,63	8,1	7,9

SITUATION DE TRÉSORERIE

Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 228,9 millions \$ au quatrième trimestre l'exercice 2019 comparativement à 250,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. Cet écart provient principalement d'une contribution importante à un régime de retraite.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 146,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2019 comparativement à une entrée de fonds de 207,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2018. L'écart s'explique principalement par la disposition, en 2018, d'une partie du placement à la juste valeur dans ACT et l'entente d'opération à terme sur les actions restantes de ce placement qui avaient généré des fonds de 257,6 millions \$ et de 68,4 millions \$ respectivement.

Activités de financement

Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, les activités de financement ont nécessité des fonds de 72,7 millions \$ comparativement à 350,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2018. Cet écart s'explique principalement par un remboursement net de la dette de 302,9 millions \$ en 2018 et des rachats d'actions de 28,2 millions \$ en 2019.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques financiers, approuvée par son conseil d'administration en avril 2010, énonçant les lignes directrices sur l'utilisation des instruments financiers dérivés. Ces lignes directrices interdisent à la Société d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Au cours de l'exercice 2019, la Société a utilisé des instruments financiers dérivés tels que décrits aux notes 2 et 28 des états financiers consolidés.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

NORME COMPTABLE PUBLIÉE MAIS NON ENCORE ENTRÉE EN VIGUEUR

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui remplace l'IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 16, la plupart des contrats de location seront comptabilisés à l'état de la situation financière selon un modèle unique faisant disparaître la distinction actuelle entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur. Les exigences de comptabilisation s'appliquant aux bailleurs demeurent semblables à celle de l'IAS 17. L'IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, donc pour la Société à compter de l'exercice débutant le 29 septembre 2019.

En vertu des dispositions transitoires de l'IFRS 16, la Société adoptera la norme selon une approche rétrospective modifiée, et l'incidence cumulative de l'application initiale de la norme sera comptabilisée comme un ajustement des capitaux propres lors de la transition.

En tant que preneur, la Société comptabilisera des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives à l'égard des contrats de location simple de biens immobiliers, de véhicules et d'équipement. La charge d'amortissement pour les actifs liés aux droits d'utilisation et aux charges d'intérêts sur les obligations locatives remplaceront les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Les obligations locatives seront évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyer restants et les actifs au titre de droits d'utilisation seront évalués selon l'approche rétrospective modifiée. Le taux d'actualisation utilisé sera le taux d'emprunt marginal de la Société à la date de transition, soit le 29 septembre 2019.

En tant que bailleur intermédiaire aux termes de plusieurs contrats de location, la Société a évalué son classement des contrats de sous-location en fonction de l'actif au titre de droits d'utilisation lié au contrat de location principal et non en fonction de l'actif sous-jacent. En raison de ce changement, la Société s'attend à une hausse des créances courantes et non courantes comptabilisées au titre des contrats de location qui devraient être classés comme des contrats de location-financement.

La Société se prévaut des mesures de simplification ci-dessous permises par l'IFRS 16 à la date d'application initiale :

- appliquer l'IFRS 16 uniquement aux contrats qui étaient auparavant identifiés comme des contrats de location selon l'IAS 17;
- appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- s'appuyer sur une évaluation faite immédiatement avant la date d'application initiale pour déterminer si un contrat de location est déficitaire, au lieu de procéder à un examen de la dépréciation de l'actif lié au droit d'utilisation;
- exclure les contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application;
- choisir de ne pas appliquer l'IFRS 16 aux contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation;
- utiliser des connaissances acquises a posteriori (par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prorogation ou de résiliation).

Nous anticipons⁽³⁾ des hausses des passifs de l'ordre de 2,1 milliards \$ à 2,3 milliards \$ et des actifs, incluant les droits d'utilisation ainsi que les débiteurs (courants et non courants) pour les contrats de sous-location, de l'ordre de 1,9 milliards \$ à 2,1 milliards \$ avec effet net enregistré aux résultats non distribués d'ouverture. Les résultats réels de l'application initiale de l'IFRS 16 peuvent différer des montants estimés, la Société continue de parfaire les estimations et les données d'entrée qui seront utilisées aux fins des calculs.

NORMES COMPTABLES ADOPTÉES EN 2019

Instruments financiers

La Société a adopté la norme IFRS 9 « Instruments financiers » laquelle remplace l'IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » avec prise d'effet au premier trimestre 2019. IFRS 9 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Société a adopté les nouvelles exigences de classement et d'évaluation, de dépréciation et de couverture générale le 30 septembre 2018 en appliquant les exigences de classement et d'évaluation, y compris de dépréciation, de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 30 septembre 2018, sans retraitement des périodes comparatives.

Classement des instruments financiers

L'adoption de la norme IFRS 9 modifie les méthodes comptables de la Société relativement au classement des instruments financiers.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

Suite à l'adoption, le classement effectué par la Société est le suivant :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient classés comme des « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net » avant l'adoption de la norme IFRS 9 et sont maintenant classés comme évalués au coût amorti;
- Les débiteurs et les prêts à certains clients étaient classés comme des « Prêts et créances » avant l'adoption de la norme IFRS 9 et sont maintenant classés comme évalués au coût amorti;
- Le placement à la juste valeur était classé comme un « Actif financier disponible à la vente » avant l'adoption de la norme IFRS 9 et est maintenant classé comme ultérieurement évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le cumul des autres éléments du résultat global au montant de 4,9 \$ a donc été reclassé aux résultats non distribués au 30 septembre 2018;
- Les emprunts bancaires, les créditeurs à l'exception des revenus reportés, la facilité de crédit rotative, les billets et les emprunts étaient classés dans les « Autres passifs financiers » avant l'adoption de la norme IFRS 9 et sont maintenant classés comme évalués au coût amorti;
- Les participations ne donnant pas le contrôle étaient classées dans les « Passifs financiers détenus à des fins de transaction » avant l'adoption de la norme IFRS 9 et sont maintenant classées comme évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période peuvent être enregistrés au bénéfice net ou dans les résultats non distribués. La Société a choisi de les enregistrer dans les résultats non distribués;
- Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés à des fins de couverture étaient classés comme des « Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net » avant l'adoption de la norme IFRS 9 et sont maintenant classés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La modification des critères de classement et d'évaluation découlant de l'adoption de la norme IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur la mesure des instruments financiers.

Dépréciation des actifs financiers

L'adoption de la norme IFRS 9 modifie la méthode utilisée afin de calculer la dépréciation des débiteurs et des prêts à certains clients.

À chaque date de clôture, la Société estime les pertes de crédit attendues fondée sur l'historique de ses pertes de crédit. Ces pertes attendues sont ajustées pour tenir compte des facteurs propres aux débiteurs et aux prêts à certains clients, de l'état général de l'économie et d'une appréciation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue des conditions économiques ayant cours à la date de clôture, y compris la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu. L'évaluation est effectuée selon la méthode simplifiée pour l'encaisse et les actifs courants et la méthode générale pour les prêts. La variation nette des pertes de crédit attendues sur les débiteurs et les prêts à certains clients est comptabilisée en résultat net.

L'adoption de la norme IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur la dépréciation des débiteurs et des prêts à certains clients.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

La Société a adopté la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » avec prise d'effet au premier trimestre 2019. IFRS 15 remplace l'IAS 18 « Produits des activités ordinaires », l'IAS 11 « Contrats de construction » et les interprétations connexes. IFRS 15 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Société a adopté IFRS 15 de façon rétrospective, conformément aux dispositions transitoires prévues par la norme. L'application d'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société, et aucun montant n'a été reclassé ou retraité.

Selon l'IFRS 15, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou des services est transféré au client. Les ventes au détail des magasins corporatifs et des magasins se qualifiant à titre d'entités structurées sont constatées au moment de la vente au consommateur. Les ventes aux magasins affiliés ou franchisés non consolidés et aux autres clients sont constatées lorsque les marchandises leur sont livrées. Les rabais consentis par la Société sont comptabilisés en réduction du chiffre d'affaires.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport annuel, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « annualiser », « prévoir », « poursuivre », « anticiper », « croire », « estimer » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2020.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. L'arrivée d'un nouveau concurrent est un des exemples de ceux décrits à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport annuel qui pourraient influencer sur la réalisation de ces déclarations. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures du bénéfice non conformes aux IFRS. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS AUX ENTREPRISES ASSOCIÉES AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION AJUSTÉ

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés aux entreprises associées ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant l'incidence de certains éléments qui doivent être comptabilisés en vertu des IFRS. Il s'agit de mesures non conformes aux IFRS. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers sont mieux informés des résultats d'exploitation de la période courante et de la période correspondante de l'exercice précédent en présentant les résultats sans ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance de la Société. Ainsi, les lecteurs d'états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances sur une base comparative, d'évaluer la performance financière de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir. L'exclusion de certains éléments des mesures du bénéfice ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), tels que définis par le Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Ils sont assistés dans cette responsabilité par le comité de divulgation, lequel est composé de cadres dirigeants de la Société.

Sous leur supervision, une évaluation a été réalisée pour mesurer l'efficacité des CPCI et du CIIF. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société ont conclu que les CPCI et le CIIF étaient efficaces à la fin de l'exercice clos le 28 septembre 2019.

Par conséquent, la conception des CPCI fournit une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société lui est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis, et que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

De plus, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

Notre rapport de gestion est fondé sur nos états financiers consolidés annuels, préparés conformément aux IFRS, et il est présenté en dollars canadiens, notre unité de mesure. La préparation des états financiers consolidés et des informations financières contenues dans le rapport de gestion nécessite que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont révisées à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

JUGEMENTS

Les jugements faits par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumés ci-après :

Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. Elle conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans une fiducie créée à l'intention des participants au régime d'unités d'actions au rendement. Toutefois, en vertu d'une convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète ses actions, elle assume la variabilité au niveau des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour rencontrer ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un tiers exploitant une usine exclusivement pour ses besoins et selon ses spécifications. Elle en assume tous les coûts et contrôle les principales activités. Pour ces raisons, la Société le consolide dans ses états financiers.

Détermination du regroupement des secteurs opérationnels

La Société exerce son jugement pour déterminer le regroupement des secteurs d'exploitation. Le secteur d'opération à présenter se compose du secteur des activités alimentaires et du secteur des activités pharmaceutiques. La Société a regroupé ces deux secteurs opérationnels en raison de la nature similaire des produits et services et de leurs caractéristiques économiques similaires : les activités sont exercées principalement au Québec et en Ontario et par conséquent assujetties au même contexte réglementaire, aux mêmes pressions concurrentielles et économiques des marchés, utilisent les mêmes méthodes de distribution des produits et desservent les mêmes clients.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 13 et 14 des états financiers consolidés annuels.

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 23 des états financiers consolidés annuels.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le passif non courant relatif aux participations ne donnant pas le contrôle correspond au prix à payer par la Société pour acheter la participation ne donnant pas le contrôle dans MissFresh (MissFresh et Première Moisson en 2018). Le prix à payer est basé principalement sur les bénéfices futurs prévus de cette entité à compter de la date où les options seront exerçables. Étant donné la source d'incertitude relative à l'estimation des bénéfices futurs, la Société a utilisé l'estimation qu'elle a jugée la plus probable à la fin de l'exercice et différentes autres hypothèses, dont le taux d'actualisation, le taux de croissance et les investissements en capital. Des informations supplémentaires sont présentées à la note 28 des états financiers consolidés annuels.

GESTION DES RISQUES

La direction identifie les principaux risques auxquels la Société est exposée. Elle détermine également les mesures adéquates afin de gérer ces risques de manière proactive. Les risques et les mesures de réduction des risques sont présentés de façon continue au comité d'audit et au conseil d'administration. Le service d'audit interne a le mandat d'auditer tous les risques d'affaires selon un plan triennal. Ainsi, à tous les trois ans, chaque secteur fait l'objet d'un audit pour s'assurer que des contrôles ont été mis en place afin de pallier les risques d'affaires liés à son domaine d'activité.

Dans le cours normal de nos opérations, nous sommes exposés à différents risques, dont les principaux sont décrits ci-après, qui pourraient avoir un impact significatif sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie. Pour contrer les principaux facteurs de risque, nous nous sommes dotés de stratégies propres à chacun.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Nous sommes exposés à des responsabilités potentielles et des frais possibles liés à la salubrité des aliments, à la contamination, à la manutention des produits et aux produits défectueux. De telles responsabilités pourraient provenir des activités de fabrication, de conditionnement et d'étiquetage, de conception, de préparation, d'entreposage, de distribution et de présentation de produits. Les produits alimentaires représentent la majeure partie de notre chiffre d'affaires, et nous pourrions être vulnérables dans l'éventualité d'une propagation importante de toxo-infection alimentaire ou d'une hausse des préoccupations liées à la santé publique en ce qui concerne certains produits alimentaires.

Pour pallier ces risques, nous appliquons des procédures et des contrôles de sécurité alimentaire très stricts à l'ensemble de la chaîne de distribution. Des programmes de formation continue offerts par *L'École des professionnels Metro* sont donnés aux employés. Nos principaux centres de distribution de viande sont accrédités *Hazard Analysis and Critical Control Point (HACCP)*, soit la norme mondiale la plus élevée dans l'industrie. Nos systèmes nous permettent également de retracer, pour chaque produit de viande distribué par l'un de nos principaux centres de distribution, le magasin où il a été acheminé.

GESTION DE CRISE

Des événements hors de notre contrôle pourraient survenir et avoir une incidence significative sur nos opérations. Nous avons mis en place des plans de relève pour l'ensemble de nos activités. Ces plans prévoient, entre autres, plusieurs lieux physiques de relève en cas de désastre, des génératrices en cas de pannes d'électricité ainsi que des ordinateurs de relève de puissance équivalente aux ordinateurs utilisés par la Société. Un comité directeur supervise et révisé régulièrement tous nos plans de relève. Nous avons aussi développé un plan de contingence afin de minimiser l'impact d'une éventuelle pandémie.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

SYSTÈMES INFORMATIQUES

Nous dépendons de différents systèmes informatiques qui sont nécessaires au déroulement de nos activités et nous pourrions avoir à faire face à certains risques en matière de sécurité, notamment de cyberattaques, pouvant nuire à la disponibilité et à l'intégrité de ces systèmes ou pouvant compromettre la confidentialité des données.

Dans le cours normal de nos activités, nous recueillons des renseignements de nature confidentielle relatifs à nos clients, fournisseurs, employés, partenaires et participants à nos programmes de fidélisation. Des données personnelles et confidentielles sont également recueillies auprès des clients faisant affaires avec des pharmaciens affiliés à l'une de nos bannières. De plus, les sites de commerce électronique représentent un risque supplémentaire au niveau de la sécurité de nos systèmes. Nous sommes ainsi davantage exposés au risque de cyberattaques visant le vol de renseignements ou l'interruption de nos systèmes informatiques.

Une panne de nos systèmes pourrait avoir une incidence importante sur le bon fonctionnement de nos opérations alors qu'une cyberattaque ou qu'une intrusion dans nos systèmes pourrait faire en sorte que des personnes non-autorisées altèrent nos systèmes ou aient accès à des informations sensibles et confidentielles et les utilisent ou les endommagent. De telles situations pourraient aussi affecter des tiers qui fournissent des services essentiels pour nos opérations ou qui entreposent des informations de nature confidentielle. Ces événements auraient une incidence négative sur nos clients et partenaires qui pourraient résulter en des pertes financières, réduire notre avantage concurrentiel ou entacher notre réputation.

Afin de mitiger ces risques, la direction a déployé diverses mesures de sécurité technologiques, dont un environnement de haute disponibilité pour tous ses systèmes critiques, et a mis en place des processus, des procédures et des contrôles en lien avec les différents systèmes concernés. Entre autres, en plus de la mise en place de contrôles robustes au niveau des accès aux systèmes, la Société engage une firme spécialisée pour qu'elle procède occasionnellement à des tests d'intrusion. De plus, nous avons mis en place un programme de sensibilisation et de formation en matière de sécurité de l'information pour les employés. Les tiers intégrés dans nos opérations ont été sélectionnés par l'équipe des systèmes d'information en tenant compte de leur expertise spécifique.

Aucun incident significatif relatif aux technologies n'est survenu au cours de l'exercice. Considérant l'évolution rapide des risques en matière de cybersécurité ainsi que la complexité des menaces, nous ne pouvons garantir que les mesures prises, par la Société et les tiers avec lesquels elle fait affaires, seront adéquates afin de prévenir ou détecter à temps une cyberattaque. À cet égard, nous nous tenons informés des nouvelles tendances et pratiques en matière de sécurité de l'information afin d'entreprendre des actions proactives.

RELATIONS DE TRAVAIL

La majorité de nos employés des magasins et des centres de distribution sont syndiqués. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des arrêts ou des ralentissements de travail qui pourraient impacter négativement la Société. Nous nous assurons de négocier des conventions collectives à des conditions nous permettant d'être concurrentiels, selon des durées procurant un climat de travail favorable dans tous les secteurs et suivant des échéanciers variés. Au cours des dernières années, nous avons connu certains conflits de travail de peu d'importance et nous prévoyons⁽³⁾ maintenir de bonnes relations de travail pour l'avenir.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Des accidents de travail pourraient survenir dans l'un de nos sites. Afin de minimiser ce risque, nous avons élaboré une politique en matière de prévention des accidents de travail. De plus, nous avons formé des comités de santé et sécurité au travail qui sont responsables de la prévention des accidents de travail dans chacun de nos sites.

EMBAUCHE, RÉTENTION ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Notre programme de recrutement, notre structure salariale, nos programmes de gestion du rendement, notre plan de relève et notre plan de formation comportent des risques qui pourraient avoir des impacts négatifs au niveau de notre habileté à exécuter notre plan stratégique ainsi que notre capacité à attirer et conserver les ressources compétentes nécessaires pour soutenir la croissance et le succès de la Société. Nous possédons des pratiques éprouvées pour attirer les professionnels requis pour nos opérations. Nous avons des pratiques d'évaluation de rendement qui sont coordonnées par le groupe des ressources humaines. Notre structure salariale est réévaluée sur une base régulière afin de s'assurer que celle-ci est compétitive en fonction du marché et de nos concurrents. Nous avons mis en place un plan de relève afin de nous assurer d'avoir des ressources bien identifiées pour les postes clés dans l'organisation.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Si nos gestes ne respectent pas nos responsabilités environnementale, sociale et économique, nous sommes exposés à des critiques, à des revendications, à des boycottages et même, lorsqu'il y a des manquements à des obligations légales, à des poursuites.

Afin d'aller au-delà de son rôle de distributeur et devenir un acteur du développement durable, la Société s'est dotée en 2010 d'une démarche en Responsabilité d'entreprise. Étroitement liée à notre stratégie d'affaires, notre démarche est fondée sur quatre piliers : clientèle comblée, respect de l'environnement, renforcement des communautés et employés engagés, auxquels sont rattachés des priorités. Depuis, la Société publie annuellement un rapport faisant état de l'avancement des différents projets. Pour plus de détails, consulter le [metro.ca/responsabilite d'entreprise](http://metro.ca/responsabilite_d'entreprise).

RÉGLEMENTATION

Des modifications sont apportées régulièrement aux normes comptables, lois, règlements, règles ou politiques touchant nos activités. Nous suivons attentivement l'évolution de ces modifications.

Découlant de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, une plus grande portion du chiffre d'affaires et du bénéfice opérationnel de la Société dépend des ventes de médicaments sur ordonnance. Les activités pharmaceutiques font face aux risques inhérents à la nature réglementée de certaines des activités pharmaceutiques et des activités de nos pharmaciens propriétaires franchisés.

Toute modification aux lois et règlements, ou aux politiques, touchant des activités de la Société ou de ses franchisés peut avoir une incidence notable sur son rendement et sur la croissance des ventes. Des processus sont en place afin de nous assurer du suivi des modifications aux lois et règlements en vigueur et des nouvelles lois et nouveaux règlements, ainsi que de notre conformité à ceux-ci.

MARCHÉ ET CONCURRENCE

L'intensification de la concurrence, l'arrivée possible de nouveaux concurrents et l'évolution des besoins des consommateurs sont pour nous des préoccupations constantes.

Pour faire face à la concurrence et maintenir notre position de chef de file au Québec et en Ontario, nous sommes à l'affût de nouvelles façons de faire et de nouveaux sites. Nous avons un programme d'investissement continu dans nos magasins afin de maintenir un réseau de détail des plus modernes au Canada.

Nous avons également développé une stratégie efficace axée sur la segmentation des marchés. Dans l'alimentation, nos bannières s'adressent à trois segments de marché différents, soit la bannière de supermarchés Metro, les bannières d'escompte Super C et Food Basics ainsi que les magasins de produits ethniques Adonis. Nous avons acquis, au cours de l'exercice 2014, l'entreprise Première Moisson spécialisée dans la boulangerie, pâtisserie, charcuterie et autres mets élaborés selon une approche artisanale et respectueuse des grandes traditions. En 2017, nous avons acquis l'entreprise MissFresh, spécialisée dans la livraison de repas prêts-à-cuisiner qui nous permet de poursuivre nos efforts afin de répondre à l'ensemble des besoins et comportements émergents dans le domaine de l'alimentation.

Dans le marché pharmaceutique, nous avons des pharmacies de grande, de moyenne et de petite surfaces, soit les principales bannières Jean Coutu, Brunet, Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy. Nous avons acquis en 2018 le Groupe Jean Coutu qui exploite un réseau de 415 pharmacies franchisées au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Santé et PJC Santé Beauté.

Avec nos programmes de fidélité *metro&moi* et *Air Miles*[®] dans nos supermarchés Metro et Metro Plus et dans notre réseau de pharmacies Jean Coutu, nous sommes en mesure de connaître les habitudes d'achat de nos clients fidèles et ainsi leur offrir des promotions personnalisées en vue d'augmenter leurs achats chez nous.

PRIX DU CARBURANT, DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS

Nous sommes un grand consommateur de services publics, d'électricité, de gaz naturel et de carburant. Des augmentations de leurs prix pourraient nous affecter.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

FOURNISSEURS

Des événements négatifs pourraient affecter l'un de nos fournisseurs et entraîner des interruptions de service et des délais de livraison en magasins. Afin de remédier à cette situation, nous nous approvisionnons auprès de plusieurs fournisseurs. Ainsi, en cas d'interruption de service d'un fournisseur, nous pouvons faire appel aux services d'un autre fournisseur dans de brefs délais.

FRANCHISÉS ET AFFILIÉS

Certains de nos franchisés et affiliés pourraient déroger aux clauses prescrites dans les contrats de franchise et les contrats d'affiliation, comme par exemple les politiques d'achats et les plans de commercialisation. Le non-respect de ces clauses pourrait nous affecter. Une équipe de conseillers aux opérations de détail s'assure de l'application uniforme de nos normes d'exploitation dans chacun de ces magasins.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Nous effectuons certains achats de biens et services en différentes devises et nous contractons, selon les conditions du marché, des emprunts US, nous exposant ainsi à un risque de taux de change. Conformément à notre politique de gestion des risques financiers, nous pouvons avoir recours à des instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change à terme et des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises. Les lignes directrices de la politique nous interdisent d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation, mais elles ne peuvent pas garantir que nous ne subissons pas de pertes découlant de nos instruments financiers dérivés.

Nos comptes débiteurs proviennent en majeure partie de ventes faites à nos clients. Afin de nous prémunir contre des pertes de crédit, nous nous sommes dotés d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter ainsi que les garanties à obtenir. La majorité de nos comptes débiteurs est garantie par des actifs de nos clients affiliés.

Nous sommes également exposés au risque de liquidité en raison principalement de notre dette non courante et de nos créditeurs. Nous évaluons régulièrement notre situation de trésorerie et nous estimons⁽³⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités de financement.

ACQUISITION DU GROUPE JEAN COUTU

La direction de la Société déploie des efforts importants afin de mettre en oeuvre avec succès le regroupement des activités du Groupe Jean Coutu. Une gestion du changement inefficace et des mauvaises décisions quant à l'intégration des entreprises pourraient nuire au bon déroulement des activités pharmaceutiques de la Société. L'incapacité de mener à bien la combinaison des entreprises, de concrétiser les avantages stratégiques ou les synergies prévues pourrait nuire à la réputation de la Société, à ses activités ou à sa performance financière. Un bureau de gestion de projet, sous la gouverne de la direction de la Société, s'assure que toutes les orientations et les décisions convergent vers la réalisation des avantages stratégiques prévus.

Montréal, Canada, le 12 décembre 2019

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La préparation et la présentation des états financiers consolidés de METRO INC. ainsi que les autres informations financières contenues dans le rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité comprend le choix judicieux de principes et méthodes comptables appropriés dont l'application nécessite de faire des estimations et de formuler des jugements éclairés. De plus, il lui incombe de s'assurer que l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ont été approuvés par le conseil d'administration.

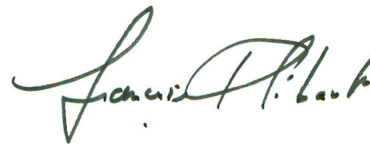
METRO INC. maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière qui, de l'avis de la direction, offrent une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même qu'à la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité est formé uniquement d'administrateurs indépendants de la Société et est responsable de recommander la nomination des auditeurs externes. De plus, ce comité tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction ainsi que les auditeurs internes et externes pour discuter des questions touchant le contrôle interne, l'audit et la communication de l'information financière. Les auditeurs internes et externes ont accès au comité sans la direction. Le comité d'audit a examiné les états financiers consolidés de METRO INC. et le rapport annuel et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été audités par le cabinet Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.



Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction



François Thibault
Vice-président exécutif,
chef de la direction financière et trésorier

Le 19 novembre 2019

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de **METRO INC.**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de METRO Inc. et de ses filiales (le «Groupe»), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 28 septembre 2019 et 29 septembre 2018, et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe aux 28 septembre 2019 et 29 septembre 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, outre les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Martine Quintal.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 19 novembre 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112005



Page laissée blanche intentionnellement

États financiers annuels consolidés

METRO INC.

28 septembre 2019

Table des matières

	Page
Comptes de résultat consolidés	43
États consolidés du résultat global	44
États consolidés de la situation financière	45
États consolidés des variations des capitaux propres	46
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	48
Notes afférentes aux états financiers consolidés	49
1- Description de l'entreprise	49
2- Principales méthodes comptables	49
3- Nouvelles normes comptables	55
4- Jugements et estimations significatifs	57
5- Acquisition d'entreprise	58
6- Informations supplémentaires sur la nature des comptes de résultat	60
7- Impôts sur les bénéfices	61
8- Bénéfice net par action	62
9- Stocks	62
10- Placement à la juste valeur	63
11- Immobilisations corporelles	64
12- Immeubles de placement	65
13- Immobilisations incorporelles	66
14- Goodwill	67
15- Autres éléments d'actif	68
16- Emprunts bancaires	68
17- Compensation	68
18- Provisions	69
19- Dette	70
20- Autres éléments de passif	71
21- Capital-actions	72
22- Dividendes	74
23- Avantages du personnel	75
24- Engagements	79
25- Éventualités	80
26- Transactions entre parties liées	81
27- Gestion du capital	82
28- Instruments financiers	83
29- Approbation des états financiers	85

Comptes de résultat consolidés
Exercices clos les 28 septembre 2019 et 29 septembre 2018
(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)

	2019	2018
Chiffre d'affaires (notes 6 et 26)	16 767,5	14 383,4
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation (notes 6 et 26)	(15 416,0)	(13 329,5)
Charges de restructuration du réseau de détail (notes 6 et 18)	(36,0)	—
Gain sur le dessaisissement de pharmacies (notes 5 et 6)	6,0	—
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique (notes 6 et 18)	—	(31,4)
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution (notes 6 et 18)	—	(11,4)
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	1 321,5	1 011,1
Amortissement (note 6)	(286,4)	(233,5)
Frais financiers, nets (note 6)	(103,8)	(80,2)
Gain sur la disposition de participations dans des entreprises associées (notes 6, 10 et 15)	36,4	1 107,4
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur (notes 6 et 10)	1,5	241,1
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée (notes 6 et 10)	—	30,8
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	969,2	2 076,7
Impôts sur les bénéfices (note 7)	(254,8)	(358,2)
Bénéfice net	714,4	1 718,5
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	711,6	1 716,5
Participations ne donnant pas le contrôle	2,8	2,0
	714,4	1 718,5
Bénéfice net par action (en dollars) (notes 8 et 21)		
De base	2,79	7,20
Dilué	2,78	7,16

Voir les notes afférentes

États consolidés du résultat global**Exercices clos les 28 septembre 2019 et 29 septembre 2018***(en millions de dollars)*

	2019	2018
Bénéfice net	714,4	1 718,5
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice net		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Gains (pertes) actuariels	(97,9)	37,2
Effet de la limite sur l'actif	4,3	(2,1)
Exigence de financement minimal	(0,6)	(0,2)
Perte sur la disposition d'un placement à la juste valeur <i>(note 10)</i>	(1,3)	—
Impôts correspondants	25,2	(9,2)
	(70,3)	25,7
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net		
Variation du placement à la juste valeur <i>(note 10)</i>	—	22,8
Reclassement de la variation du placement à la juste valeur au résultat net suite à la disposition d'une partie du placement <i>(note 10)</i>	—	(17,1)
Reclassement des quote-parts dans les autres éléments du résultat global d'une entreprise associée au résultat net <i>(note 10)</i>	—	(3,9)
Impôts correspondants	—	(0,4)
	—	1,4
	(70,3)	27,1
Résultat global	644,1	1 745,6
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	641,3	1 743,6
Participations ne donnant pas le contrôle	2,8	2,0
	644,1	1 745,6

Voir les notes afférentes

États consolidés de la situation financière

Aux 28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars)

	2019	2018
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	273,4	226,9
Débiteurs (notes 15 et 26)	611,2	538,1
Stocks (note 9)	1 126,0	1 099,1
Charges payées d'avance	33,2	32,1
Impôts exigibles	44,5	20,6
	2 088,3	1 916,8
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 11)	2 657,8	2 523,4
Immeubles de placement (note 12)	41,5	46,1
Immobilisations incorporelles (note 13)	2 889,0	2 914,4
Goodwill (note 14)	3 306,5	3 302,2
Impôts différés (note 7)	2,8	4,5
Actifs au titre des prestations définies (note 23)	25,6	55,1
Placement à la juste valeur (note 10)	—	66,9
Autres éléments d'actif (note 15)	62,4	92,8
	11 073,9	10 922,2
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Emprunts bancaires (note 16)	—	0,1
Créditeurs (notes 17 et 26)	1 331,4	1 268,3
Revenus reportés	22,3	90,2
Impôts exigibles	33,3	254,8
Provisions (note 18)	10,9	8,0
Partie courante de la dette (note 19)	428,6	13,3
Participations ne donnant pas le contrôle (note 28)	51,1	—
	1 877,6	1 634,7
Passifs non courants		
Dette (note 19)	2 229,0	2 630,4
Passifs au titre des prestations définies (note 23)	113,0	81,3
Provisions (note 18)	30,2	22,3
Impôts différés (note 7)	842,7	846,5
Autres éléments de passif (note 20)	12,8	11,7
Participations ne donnant pas le contrôle (note 28)	—	39,3
	5 105,3	5 266,2
Capitaux propres		
Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	5 955,2	5 642,8
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	13,4	13,2
	5 968,6	5 656,0
	11 073,9	10 922,2

Engagements et éventualités (notes 24 et 25)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration,



ERIC R. LA FLÈCHE

Administrateur



RUSSELL GOODMAN

Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres
Exercices clos les 28 septembre 2019 et 29 septembre 2018
(en millions de dollars)

	Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère					Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions <i>(note 21)</i>	Actions propres <i>(note 21)</i>	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			
Solde au 29 septembre 2018	1 724,1	(24,9)	20,3	3 918,4	4,9	5 642,8	13,2	5 656,0
Bénéfice net	—	—	—	711,6	—	711,6	2,8	714,4
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(70,3)	—	(70,3)	—	(70,3)
Résultat global	—	—	—	641,3	—	641,3	2,8	644,1
Exercice d'options d'achat d'actions	28,0	—	(4,0)	—	—	24,0	—	24,0
Rachat d'actions	(19,8)	—	—	—	—	(19,8)	—	(19,8)
Prime sur rachat d'actions	—	—	—	(126,1)	—	(126,1)	—	(126,1)
Acquisition d'actions propres	—	(5,6)	—	—	—	(5,6)	—	(5,6)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	—	—	8,6	—	—	8,6	—	8,6
Règlement d'unités d'actions au rendement	—	5,9	(5,7)	(0,2)	—	—	—	—
Dividendes	—	—	—	(198,9)	—	(198,9)	(2,1)	(201,0)
Adoption de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » sur le placement à la juste valeur <i>(note 3)</i>	—	—	—	4,9	(4,9)	—	—	—
Variation de la juste valeur du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle <i>(note 28)</i>	—	—	—	(11,1)	—	(11,1)	(0,7)	(11,8)
Vente de succursales en partenariat	—	—	—	—	—	—	0,2	0,2
	8,2	0,3	(1,1)	(331,4)	(4,9)	(328,9)	(2,6)	(331,5)
Solde au 28 septembre 2019	1 732,3	(24,6)	19,2	4 228,3	—	5 955,2	13,4	5 968,6

Voir les notes afférentes

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars)

	Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère						Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions (note 21)	Actions propres (note 21)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total		
Solde au 30 septembre 2017	565,8	(21,9)	19,8	2 343,9	3,5	2 911,1	12,8	2 923,9
Bénéfice net	—	—	—	1 716,5	—	1 716,5	2,0	1 718,5
Autres éléments du résultat global	—	—	—	25,7	1,4	27,1	—	27,1
Résultat global	—	—	—	1 742,2	1,4	1 743,6	2,0	1 745,6
Émission d'actions (note 5)	1 147,9	—	—	(0,2)	—	1 147,7	—	1 147,7
Exercice d'options d'achat d'actions	10,4	—	(1,6)	—	—	8,8	—	8,8
Acquisition d'actions propres	—	(10,2)	—	—	—	(10,2)	—	(10,2)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	—	—	9,1	—	—	9,1	—	9,1
Règlement d'unités d'actions au rendement	—	7,2	(7,0)	(0,2)	—	—	—	—
Dividendes	—	—	—	(164,8)	—	(164,8)	(4,8)	(169,6)
Variation de la juste valeur du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle (note 28)	—	—	—	(2,5)	—	(2,5)	2,9	0,4
Vente de succursales en partenariat	—	—	—	—	—	—	0,3	0,3
	1 158,3	(3,0)	0,5	(167,7)	—	988,1	(1,6)	986,5
Solde au 29 septembre 2018	1 724,1	(24,9)	20,3	3 918,4	4,9	5 642,8	13,2	5 656,0

Voir les notes afférentes

Tableaux consolidés des flux de trésorerie
Exercices clos les 28 septembre 2019 et 29 septembre 2018
(en millions de dollars)

	2019	2018
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	969,2	2 076,7
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée (<i>notes 10 et 15</i>)	(36,4)	(1 107,4)
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur (<i>note 10</i>)	(1,5)	(241,1)
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée (<i>note 10</i>)	—	(30,8)
Gain sur le dessaisissement de pharmacies (<i>note 5</i>)	(6,0)	—
Amortissement	286,4	233,5
Gain sur cession et radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de placement	(0,8)	(15,7)
Pertes de valeur sur des immobilisations corporelles	2,1	7,8
Reprises de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles et incorporelles	(0,1)	(1,9)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	8,6	9,1
Écart entre les montants déboursés au titre des avantages du personnel et la charge de l'exercice	(35,1)	4,2
Charges de restructuration du réseau de détail (<i>note 18</i>)	36,0	—
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique (<i>note 18</i>)	—	31,4
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution (<i>note 18</i>)	—	11,4
Frais financiers, nets	103,8	80,2
	1 326,2	1 057,4
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(54,5)	(54,3)
Intérêts payés	(106,9)	(90,5)
Impôts payés	(477,1)	(162,2)
	687,7	750,4
Activités d'investissement		
Acquisition d'entreprise (<i>note 5</i>)	—	(3 033,0)
Produit net de la disposition de participations dans des entreprises associées et d'un placement à la juste valeur (<i>note 10</i>)	59,0	1 791,6
Opération à terme sur les actions du placement à la juste valeur (<i>note 10</i>)	—	68,4
Produit sur le dessaisissement de pharmacies (<i>note 5</i>)	14,0	—
Vente de succursales en partenariat	0,2	0,1
Rachat de participations minoritaires (<i>note 28</i>)	—	(221,2)
Variation nette des autres éléments d'actif	9,2	(0,6)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(356,9)	(286,1)
Cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	5,4	34,6
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(39,4)	(31,3)
	(308,5)	(1 677,5)
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	(0,1)	(1,0)
Émission d'actions (<i>note 21</i>)	24,0	8,8
Rachat d'actions (<i>note 21</i>)	(145,9)	—
Acquisition d'actions propres (<i>note 21</i>)	(5,6)	(10,2)
Augmentation de la dette	46,6	2 168,8
Remboursement de la dette	(53,9)	(995,2)
Variation nette des autres éléments de passif	1,1	(1,3)
Dividendes (<i>note 22</i>)	(198,9)	(164,8)
	(332,7)	1 005,1
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	46,5	78,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	226,9	148,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	273,4	226,9

Voir les notes afférentes

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2019 et 29 septembre 2018***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE**

METRO INC. (la Société) est une société par actions incorporée en vertu des lois du Québec. La Société est l'un des principaux détaillants et distributeurs alimentaires et pharmaceutiques au Canada, elle exploite un réseau de supermarchés, de magasins d'escompte et de pharmacies. Son siège social se situe au 11 011, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, Québec, Canada, H1C 1V6. Ses différents secteurs opérationnels, soit les secteurs reliés aux activités alimentaires et aux activités pharmaceutiques, sont regroupés en un seul secteur à présenter en raison de la nature similaire de leurs opérations (voir la note 4).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés, présentés en dollars canadiens, ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers consolidés ont été préparés dans les limites raisonnables de l'importance relative, selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers et de l'actif au titre des prestations définies qui sont évalués à leur juste valeur ainsi que les obligations au titre des prestations définies qui sont évaluées à leur valeur actualisée. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après :

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées (notes 4 et 26). Les transactions et soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Constatation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provient essentiellement de la vente de biens et de services. Les ventes au détail des magasins corporatifs et des magasins se qualifiant à titre d'entités structurées sont constatées au moment de la vente au consommateur. Les ventes aux magasins affiliés et autres clients sont constatées lorsque les marchandises leur sont livrées. Les rabais consentis par la Société sont comptabilisés en réduction du chiffre d'affaires.

Constatation de contreparties provenant de fournisseurs

Les contreparties en espèces provenant de fournisseurs sont considérées comme un ajustement du prix des produits du fournisseur et, en conséquence, sont enregistrées en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de leur constatation dans les états financiers consolidés.

Programmes de fidélisation

La Société a deux programmes de fidélisation.

Le premier programme est la propriété d'un tiers et la Société agit à titre de mandataire. Au moment de la vente au consommateur, elle enregistre le coût de ce programme en réduction de son chiffre d'affaires.

Le second programme appartient à la Société. Au moment de la vente au consommateur, la Société enregistre une partie de celle-ci à titre de revenus reportés correspondant à la juste valeur des points émis dans le cadre de ce programme. La détermination de cette juste valeur repose sur la valeur d'échange des points accordés et le taux d'utilisation attendu des points qui sont réévalués régulièrement. Les revenus reportés sont reconnus dans le chiffre d'affaires au moment de l'utilisation des points par le consommateur.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit les dollars canadiens. Les transactions en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque clôture, les éléments monétaires en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère, évalués au coût historique, sont convertis au taux de change à la date de la transaction. Les gains ou pertes résultant de la conversion des devises sont imputés au bénéfice net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2019 et 29 septembre 2018***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Impôts sur les bénéfices**

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés par les autorités fiscales à la date de clôture.

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donneraient lieu la réalisation des actifs ou le règlement des passifs à leur valeur comptable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués d'après les taux d'imposition quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. Les modifications apportées à ces soldes sont constatées dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle elles se produisent. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de la totalité ou d'une partie de ces actifs d'impôts différés.

L'impôt relatif à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres.

Paiement fondé sur des actions

Une charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions est comptabilisée pour les régimes d'options d'achat d'actions et d'unités d'actions au rendement (UAR) offerts à certains employés de même que pour le régime d'unités d'actions différées (UAD) offert aux administrateurs.

Les options d'achat d'actions attribuées sont acquises graduellement sur la période d'acquisition des droits et chaque tranche est considérée comme une attribution séparée. La valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la durée d'acquisition des droits de chaque tranche.

Pour le régime d'UAR, la valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société à la date d'attribution. La charge de rémunération est constatée linéairement sur la période d'acquisition des droits. L'incidence de toute variation du nombre d'UAR est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. L'attribution se qualifie comme un instrument de capitaux propres.

Pour le régime d'UAD, la charge et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi et leur valeur est établie en fonction de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société à cette date. Le passif lié aux UAD est présenté dans les créditeurs et rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Pour le bénéfice net dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sont ajustés pour refléter les effets de toutes les actions potentielles dilutives.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des fonds d'encaisse, des placements très liquides (dont la durée est initialement fixée à trois mois ou moins) et des dépôts en circulation. Ils sont classés dans les « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net » et évalués au coût amorti.

Débiteurs

Les débiteurs et les prêts à certains clients sont classés dans les « Prêts et créances » et sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2019 et 29 septembre 2018***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks en entrepôts est déterminé selon la méthode du coût moyen net de certaines contreparties provenant de fournisseurs. Le coût des stocks en magasins est évalué selon le prix de détail réduit de la marge bénéficiaire brute et de certaines contreparties provenant de fournisseurs. Tous les coûts pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont ajoutés au coût des stocks en entrepôts et en magasins.

Participation dans des coentreprises

La Société détient des participations dans des coentreprises dont l'activité économique est exercée sous le contrôle conjoint des coentrepreneurs en vertu d'un accord contractuel. Ces participations sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et sont présentées dans les autres éléments d'actif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. Les principales composantes d'une immobilisation corporelle, ayant des durées d'utilité différentes, sont amorties distinctement. Les bâtiments et l'équipement sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité. Les améliorations locatives sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimative ou sur la durée restante du contrat de location, si elle est inférieure. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Bâtiments	20 à 50 ans
Équipement	3 à 20 ans
Améliorations locatives	5 à 20 ans

Contrats de location

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué est transférée au preneur. Au moment de la comptabilisation initiale, le preneur comptabilise un actif pour le bien loué en vertu du contrat de location-financement à sa juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Un passif correspondant à payer au bailleur est inscrit à l'état consolidé de la situation financière comme obligation découlant de contrats de location-financement. Pour les périodes subséquentes, l'actif est amorti linéairement sur la durée du bail et les intérêts relatifs à l'obligation sont imputés directement au bénéfice net.

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location simple lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué n'est pas transférée au preneur. Les paiements au titre de la location sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont détenus pour valoriser le capital et en retirer des loyers. Ils ne sont pas occupés par leur propriétaire dans le cadre de ses activités ordinaires. Ils sont comptabilisés au coût. À l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, les principales composantes sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective qui varie de 20 à 50 ans. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Droits de tenure à bail	20 à 40 ans
Logiciels	3 à 7 ans
Primes de rétention dans les réseaux de détail	5 à 30 ans
Relations clients	10 et 27 ans

Les bannières que la Société a l'intention de conserver et d'exploiter, les marques privées pour lesquelles elle continue de développer de nouveaux produits et les programmes de fidélisation qu'elle a l'intention de maintenir se qualifient à titre d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Elles sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2019 et 29 septembre 2018***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Goodwill**

Le goodwill, lequel représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition, est comptabilisé au coût et n'est pas amorti.

Dépréciation d'actifs non financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société doit déterminer s'il existe un indice de dépréciation pour ses immobilisations corporelles, ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, ses immeubles de placement et son placement dans une entreprise associée. S'il existe un indice, elle doit effectuer un test de dépréciation. Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et le goodwill, elle doit effectuer un test de dépréciation au minimum à chaque année, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Les tests de dépréciation sont effectués au niveau de l'actif lui-même, d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Chaque magasin représente une UGT distincte. Les tests de dépréciation des entrepôts sont effectués au niveau de différents groupes d'UGT. Les actifs communs sont soumis au test de dépréciation en fonction du plus petit groupe d'UGT. Les tests de dépréciation du goodwill résultant d'une acquisition d'entreprise sont effectués en fonction du plus petit groupe d'UGT. Les immeubles de placement, les bannières, les marques privées et les programmes de fidélisation sont testés au niveau de l'actif lui-même.

Les tests de dépréciation consistent en une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'actif, de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable représente la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité correspond généralement aux prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Ces prévisions reflètent l'expérience passée et elles sont actualisées à un taux avant impôts correspondant au taux attendu par le marché pour ce type d'investissement. Pour les immeubles de placement, le placement dans une entreprise associée, les bannières, les marques privées et les programmes de fidélisation, la valeur recouvrable représente la juste valeur de ces actifs diminuée des coûts de sortie. Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est constatée au bénéfice net pour un montant égal à l'excédent. Les pertes de valeur liées à une UGT ou groupe d'UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT, sans toutefois réduire la valeur comptable des actifs en dessous du plus élevé de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie, leur valeur d'utilité et zéro.

À l'exception du goodwill, si une reprise de perte de valeur survient, elle doit être comptabilisée immédiatement au bénéfice net. Les reprises de perte de valeur liées à une UGT ou groupe d'UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs.

Frais de financement reportés

Les frais de financement relatifs à la dette sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants. Au moment du remboursement de l'un de ces emprunts, les frais de financement correspondants sont imputés au bénéfice net.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les avantages du personnel à court terme qui correspondent aux salaires et charges sociales et sont comptabilisés immédiatement au bénéfice net, ainsi que les indemnités de fin de contrat de travail qui sont enregistrées au passif et au bénéfice net lorsque la Société ne peut plus retirer son offre d'indemnités.

Les avantages du personnel comprennent aussi les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent les prestations de retraite (incluant les régimes à prestations définies et à cotisations définies) et les avantages complémentaires de retraite tels que l'assurance-vie et médicale postérieure à l'emploi. Les avantages du personnel comprennent également les autres avantages à long terme, soit les indemnités pour invalidité de longue durée non couvertes par des régimes d'assurances et les avantages complémentaires offerts aux employés en invalidité de longue durée. La comptabilisation des actifs et des obligations découlant des régimes de retraite à prestations définies, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des autres avantages à long terme est effectuée selon les méthodes comptables suivantes :

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2019 et 29 septembre 2018***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

- Les obligations au titre des prestations définies et le coût des prestations de retraite, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme gagnés par les participants sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé.
- Les obligations au titre des prestations définies sont actualisées d'après les taux de rendement du marché des obligations de sociétés de première catégorie dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations.
- L'actif ou le passif au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Dans le cas où un régime est en situation de surplus, cet actif est limité au moindre de la valeur actuarielle déterminée pour fins comptables et de la valeur de l'avantage économique qu'il peut procurer dans le futur sous la forme de remboursements de surplus ou de congés de cotisations. De plus, un passif supplémentaire pourrait être enregistré lorsqu'une exigence de financement minimal au titre des services passés dépasse les avantages économiques disponibles.
- La charge d'intérêts sur les obligations au titre des prestations définies, sur la limite sur l'actif et sur l'exigence de financement minimal est nette du produit d'intérêts sur les actifs des régimes, qui est calculé en appliquant le même taux que celui utilisé pour l'évaluation des obligations, et est comptabilisée à titre de frais financiers.
- Les gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite et les avantages complémentaires de retraite résultent des modifications apportées à la fin de l'exercice courant aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies. Ils résultent également des écarts entre l'expérience des régimes au cours de l'exercice courant et les hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent pour déterminer la charge de l'exercice courant et les obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice précédent.
- Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies incluent les gains ou pertes actuariels, le rendement des actifs des régimes, et les variations de la limite sur l'actif et de l'exigence de financement minimal, à l'exclusion du montant déjà considéré dans la charge d'intérêts. Les réévaluations sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle elles surviennent dans les autres éléments du résultat global et reclassées du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués à la fin de chaque période.
- Les écarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme sont comptabilisés en totalité immédiatement au bénéfice net.
- Le coût lié à des changements de conditions relatives à des services passés est comptabilisé immédiatement au bénéfice net.
- Le coût des régimes de retraite à cotisations définies, qui inclut celui des régimes de retraite multi-employeurs, est enregistré lorsque les cotisations sont dues. Étant donné que l'information nécessaire pour évaluer de manière fiable l'obligation et les actifs des régimes multi-employeurs à prestations définies n'est pas disponible et qu'aucune évaluation actuarielle selon les IFRS n'est effectuée, ces régimes sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies et l'engagement de la Société se limite aux cotisations négociées. La très grande majorité des cotisations versées par la Société à des régimes multi-employeurs est versée au Régime de retraite des employés de commerce du Canada (RRECC). La Société, et ses franchisés, représentent environ 25 % du nombre total des participants à ce régime.

Revenus reportés

La partie des revenus non réalisée est comptabilisée dans les revenus reportés lorsque les paiements sont reçus. Ils comprennent les paiements anticipés reçus par la Société pour des périodes futures, où les revenus seront constatés lorsque les biens sont livrés ou les services rendus. Les revenus reportés incluent également les points émis dans le cadre des programmes de fidélisation de la Société et les cartes-cadeaux en circulation à la fin de l'exercice pour lesquels les revenus sont constatés au moment de l'utilisation. Au 29 septembre 2018, les revenus reportés incluaient le montant encaissé relativement à l'entente d'opération à terme sur les actions d'Alimentation Couche-Tard.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'elle sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2019 et 29 septembre 2018***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré déficitaire si les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations sont supérieurs aux avantages économiques attendus de ce contrat.

Autres passifs financiers

Les emprunts bancaires, les créditeurs à l'exception des revenus reportés, la facilité de crédit rotative, les billets et les emprunts sont classés dans les « Passifs évalués au coût amorti » et sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont généralement comptabilisées dans les capitaux propres. Toutefois, en ce qui concerne les participations dans Première Moisson et MissFresh, la Société a l'option d'acheter les participations de leurs actionnaires minoritaires et ces derniers ont l'option de se faire acheter, par la Société, leurs participations dans ces entreprises sous certaines conditions à compter de la date où les options sont exerçables. Étant donné ces options, les participations ne donnant pas le contrôle deviennent un passif financier qui est classé dans les « Passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net » et est évalué à la juste valeur. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période peuvent être enregistrés au bénéfice net ou dans les résultats non distribués. La Société a choisi de les enregistrer dans les résultats non distribués.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion de risques, la Société utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Au moment de la mise en place d'une relation de couverture, la Société indique si elle appliquera la comptabilité de couverture à cette relation. Le cas échéant, elle documente formellement plusieurs informations notamment le choix d'appliquer la comptabilité de couverture, l'élément couvert, l'élément de couverture, les risques faisant l'objet de la couverture, la durée prévue pendant laquelle la relation devrait être efficace ainsi que les objectifs et la stratégie de gestion des risques.

L'efficacité de la relation de couverture est évaluée au moment de sa mise en place afin de déterminer si elle sera hautement efficace pendant la durée de la relation. De plus, elle est évaluée périodiquement afin de s'assurer que la comptabilité de couverture est toujours appropriée. Les résultats de ces évaluations sont formellement documentés.

La Société peut utiliser des contrats de change à terme, des opérations de swap de taux d'intérêt interdévisés et des opérations à terme sur des capitaux propres. En raison de leur courte échéance, elle a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont classés dans les « Actifs ou passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net » et évalués à la juste valeur. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au bénéfice net.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur des actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière ou dont la juste valeur est présentée par voie de notes aux états financiers consolidés sont classées selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Exercice

L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de septembre. Les exercices clos le 28 septembre 2019 et le 29 septembre 2018 comprenaient 52 semaines d'exploitation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2019 et 29 septembre 2018***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES****NORME COMPTABLE PUBLIÉE MAIS NON ENCORE ENTRÉE EN VIGUEUR****Contrats de location**

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui remplace l'IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 16, la plupart des contrats de location seront comptabilisés à l'état de la situation financière selon un modèle unique faisant disparaître la distinction actuelle entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur. Les exigences de comptabilisation s'appliquant aux bailleurs demeurent semblables à celle de l'IAS 17. L'IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, donc pour la Société à compter de l'exercice débutant le 29 septembre 2019.

En vertu des dispositions transitoires de l'IFRS 16, la Société adoptera la norme selon une approche rétrospective modifiée, et l'incidence cumulative de l'application initiale de la norme sera comptabilisée comme un ajustement des capitaux propres lors de la transition.

En tant que preneur, la Société comptabilisera des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives à l'égard des contrats de location simple de biens immobiliers, de véhicules et d'équipement. La charge d'amortissement pour les actifs liés aux droits d'utilisation et aux charges d'intérêts sur les obligations locatives remplaceront les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Les obligations locatives seront évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyer restants et les actifs au titre de droits d'utilisation seront évalués selon l'approche rétrospective modifiée. Le taux d'actualisation utilisé sera le taux d'emprunt marginal de la Société à la date de transition, soit le 29 septembre 2019.

En tant que bailleur intermédiaire aux termes de plusieurs contrats de location, la Société a évalué son classement des contrats de sous-location en fonction de l'actif au titre de droits d'utilisation lié au contrat de location principal et non en fonction de l'actif sous-jacent. En raison de ce changement, la Société s'attend à une hausse des créances courantes et non courantes comptabilisées au titre des contrats de location qui devraient être classés comme des contrats de location-financement.

La Société se prévautra des mesures de simplification ci-dessous permises par l'IFRS 16 à la date d'application initiale :

- appliquer l'IFRS 16 uniquement aux contrats qui étaient auparavant identifiés comme des contrats de location selon l'IAS 17;
- appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- s'appuyer sur une évaluation faite immédiatement avant la date d'application initiale pour déterminer si un contrat de location est déficitaire, au lieu de procéder à un examen de la dépréciation de l'actif lié au droit d'utilisation;
- exclure les contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application;
- choisir de ne pas appliquer l'IFRS 16 aux contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation;
- utiliser des connaissances acquises a posteriori (par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prorogation ou de résiliation).

Nous anticipons⁽³⁾ des hausses des passifs de l'ordre de 2,1 milliards \$ à 2,3 milliards \$ et des actifs, incluant les droits d'utilisation ainsi que les débiteurs (courants et non courants) pour les contrats de sous-location, de l'ordre de 1,9 milliards \$ à 2,1 milliards \$ avec effet net enregistré aux résultats non distribués d'ouverture. Les résultats réels de l'application initiale de l'IFRS 16 peuvent différer des montants estimés, la Société continue de parfaire les estimations et les données d'entrée qui seront utilisées aux fins des calculs.

NORMES COMPTABLES ADOPTÉES EN 2019**Instruments financiers**

La Société a adopté la norme IFRS 9 « Instruments financiers » laquelle remplace l'IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » avec prise d'effet au premier trimestre 2019. IFRS 9 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2019 et 29 septembre 2018***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

La Société a adopté les nouvelles exigences de classement et d'évaluation, de dépréciation et de couverture générale le 30 septembre 2018 en appliquant les exigences de classement et d'évaluation, y compris de dépréciation, de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 30 septembre 2018, sans retraitement des périodes comparatives.

Classement des instruments financiers

L'adoption de la norme IFRS 9 modifie les méthodes comptables de la Société relativement au classement des instruments financiers.

Suite à l'adoption, le classement effectué par la Société est le suivant :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient classés comme des « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net » avant l'adoption de la norme IFRS 9 et sont maintenant classés comme évalués au coût amorti;
- Les débiteurs et les prêts à certains clients étaient classés comme des « Prêts et créances » avant l'adoption de la norme IFRS 9 et sont maintenant classés comme évalués au coût amorti;
- Le placement à la juste valeur était classé comme un « Actif financier disponible à la vente » avant l'adoption de la norme IFRS 9 et est maintenant classé comme ultérieurement évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le cumul des autres éléments du résultat global au montant de 4,9 \$ a donc été reclassé aux résultats non distribués au 30 septembre 2018;
- Les emprunts bancaires, les créditeurs à l'exception des revenus reportés, la facilité de crédit rotative, les billets et les emprunts étaient classés dans les « Autres passifs financiers » avant l'adoption de la norme IFRS 9 et sont maintenant classés comme évalués au coût amorti;
- Les participations ne donnant pas le contrôle étaient classées dans les « Passifs financiers détenus à des fins de transaction » avant l'adoption de la norme IFRS 9 et sont maintenant classées comme évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période peuvent être enregistrés au bénéfice net ou dans les résultats non distribués. La Société a choisi de les enregistrer dans les résultats non distribués;
- Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés à des fins de couverture étaient classés comme des « Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net » avant l'adoption de la norme IFRS 9 et sont maintenant classés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La modification des critères de classement et d'évaluation découlant de l'adoption de la norme IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur la mesure des instruments financiers.

Dépréciation des actifs financiers

L'adoption de la norme IFRS 9 modifie la méthode utilisée afin de calculer la dépréciation des débiteurs et des prêts à certains clients.

À chaque date de clôture, la Société estime les pertes de crédit attendues fondée sur l'historique de ses pertes de crédit. Ces pertes attendues sont ajustées pour tenir compte des facteurs propres aux débiteurs et aux prêts à certains clients, de l'état général de l'économie et d'une appréciation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue des conditions économiques ayant cours à la date de clôture, y compris la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu. L'évaluation est effectuée selon la méthode simplifiée pour l'encaisse et les actifs courants et la méthode générale pour les prêts. La variation nette des pertes de crédit attendues sur les débiteurs et les prêts à certains clients est comptabilisée en résultat net.

L'adoption de la norme IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur la dépréciation des débiteurs et des prêts à certains clients.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

La Société a adopté la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » avec prise d'effet au premier trimestre 2019. IFRS 15 remplace l'IAS 18 « Produits des activités ordinaires », l'IAS 11 « Contrats de construction » et les interprétations connexes. IFRS 15 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Société a adopté IFRS 15 de façon rétrospective, conformément aux dispositions transitoires prévues par la norme. L'application d'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société, et aucun montant n'a été reclassé ou retraité.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2019 et 29 septembre 2018***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Selon l'IFRS 15, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou des services est transféré au client. Les ventes au détail des magasins corporatifs et des magasins se qualifiant à titre d'entités structurées sont constatées au moment de la vente au consommateur. Les ventes aux magasins affiliés ou franchisés non consolidés et aux autres clients sont constatées lorsque les marchandises leur sont livrées. Les rabais consentis par la Société sont comptabilisés en réduction du chiffre d'affaires.

4. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

La préparation des états financiers consolidés nécessite que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont révisées à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

JUGEMENTS

Les jugements faits par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumés ci-après :

Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. Elle conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans une fiducie créée à l'intention des participants au régime d'UAR. Toutefois, en vertu d'une convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète ses actions, elle assume la variabilité au niveau des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour rencontrer ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un tiers exploitant une usine exclusivement pour ses besoins et selon ses spécifications. Elle en assume tous les coûts et contrôle les principales activités. Pour ces raisons, la Société le consolide dans ses états financiers.

Détermination du regroupement des secteurs opérationnels

La Société exerce son jugement pour déterminer le regroupement des secteurs d'exploitation. Le secteur d'opération à présenter se compose du secteur des activités alimentaires et du secteur des activités pharmaceutiques. La Société a regroupé ces deux secteurs opérationnels en raison de la nature similaire des produits et services et de leurs caractéristiques économiques similaires : les activités sont exercées principalement au Québec et en Ontario et par conséquent assujetties au même contexte réglementaire, aux mêmes pressions concurrentielles et économiques des marchés, utilisent les mêmes méthodes de distribution des produits et desservent les mêmes clients.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 13 et 14.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 23.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le passif non courant relatif aux participations ne donnant pas le contrôle correspond au prix à payer par la Société pour acheter la participation ne donnant pas le contrôle dans MissFresh (MissFresh et Première Moisson en 2018). Le prix à payer est basé principalement sur les bénéfices futurs prévus de cette entité à compter de la date où les options seront exerçables. Étant donné la source d'incertitude relative à l'estimation des bénéfices futurs, la Société a utilisé l'estimation qu'elle a jugée la plus probable à la fin de l'exercice et différentes autres hypothèses, dont le taux d'actualisation, le taux de croissance et les investissements en capital. Des informations supplémentaires sont présentées à la note 28.

5. ACQUISITION D'ENTREPRISE

En 2018, la Société a conclu l'acquisition de Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. (« Groupe Jean Coutu ») pour une contrepartie totale de 4 525,1 \$. La contrepartie globale transférée aux actionnaires du Groupe Jean Coutu s'est composée de 3 377,2 \$ en espèces et de l'émission d'environ 28 millions d'actions ordinaires de la Société représentant 1 147,9 \$.

Le tableau qui suit présente la juste valeur finale des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition :

Actifs nets acquis à leur juste valeur	
Trésorerie	344,2
Débiteurs	219,3
Stocks	228,3
Charges payées d'avance	13,5
Autres éléments d'actifs	55,4
Immobilisations corporelles	687,4
Immeubles de placement	31,4
Immobilisations incorporelles	2 544,8
Goodwill	1 323,5
Créditeurs	(277,9)
Impôts différés	(642,0)
Autres éléments de passif	(2,8)
	<hr/>
	4 525,1
	<hr/>
Contrepartie en espèces	3 377,2
Contrepartie en actions	1 147,9
	<hr/>
	4 525,1
	<hr/>

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2019 et 29 septembre 2018***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Les immobilisations incorporelles se détaillaient comme suit:

		Durée d'utilité estimée
Marque de commerce	1 340,0	Indéterminée
Marques privées	82,0	Indéterminée
Relations Clients	1 040,0	27 ans
Programme de fidélisation	60,0	Indéterminée
Logiciels	22,8	3 à 7 ans
Total des immobilisations incorporelles	2 544,8	

Conformément à l'accord intervenu avec le commissaire de la concurrence du Canada le 23 avril 2018, la Société devait se départir de ses droits dans 10 établissements où sont exploitées des pharmacies. La Société a finalisé, au cours de l'exercice 2019, le dessaisissement des droits dans les 10 établissements. Conséquemment, la Société a enregistré un gain net sur le dessaisissement de pharmacies de 6,0 \$ avant impôts à la suite de la disposition des baux et d'immeubles ainsi que la résiliation de conventions de franchise rattachées à ces pharmacies, pour une considération totale en espèces de 14,0 \$.

Au cours de l'exercice 2018, des frais reliés à l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 28,7 \$ ont été enregistrés aux charges d'exploitation.

Depuis la date d'acquisition, les résultats du Groupe Jean Coutu sont inclus dans les états financiers consolidés. Pour l'exercice 2018, le chiffre d'affaires et le bénéfice net du Groupe Jean Coutu ont été de 1 157,7 \$ et 80,8 \$ respectivement, si l'on ne tient pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles découlant de l'équation d'achat.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA NATURE DES COMPTES DE RÉSULTAT

	2019	%	2018	%
Chiffre d'affaires	16 767,5		14 383,4	
Coût des marchandises vendues	(13 438,8)		(11 556,5)	
Marges brutes	3 328,7	19,9	2 826,9	19,7
Charges d'exploitation				
Salaires et charges sociales	(880,6)		(779,3)	
Charge au titre des avantages du personnel (note 23)	(85,8)		(83,6)	
Loyers et charges d'occupation	(529,2)		(475,8)	
Charges de restructuration du réseau de détail	(36,0)		—	
Gain sur le dessaisissement de pharmacies	6,0		—	
Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique	—		(31,4)	
Charges liées à la modernisation du réseau de distribution	—		(11,4)	
Autres	(481,6)		(434,3)	
	(2 007,2)	12,0	(1 815,8)	12,6
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	1 321,5	7,9	1 011,1	7,0
Amortissement				
Immobilisations corporelles (note 11)	(210,3)		(185,0)	
Immeubles de placement (note 12)	(0,7)		(0,2)	
Immobilisations incorporelles (note 13)	(75,4)		(48,3)	
	(286,4)		(233,5)	
Frais financiers, nets				
Intérêts courants	(2,9)		(4,3)	
Intérêts non courants	(103,5)		(99,0)	
Intérêts sur les obligations au titre des prestations définies nettes des actifs des régimes (note 23)	(2,1)		(3,2)	
Amortissement des frais de financement reportés	(2,9)		(2,2)	
Revenus d'intérêts	7,8		28,8	
Effet du passage du temps	(0,2)		(0,3)	
	(103,8)		(80,2)	
Gain sur la disposition de participations dans des entreprises associées (note 10)	36,4		1 107,4	
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur (note 10)	1,5		241,1	
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée (note 10)	—		30,8	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	969,2		2 076,7	

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

7. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les taux réels d'impôts sur les bénéfices s'établissaient comme suit :

<i>(en pourcentage)</i>	2019	2018
Taux combiné prévu par la loi	26,6	26,7
Variations		
Gain sur la disposition de participations dans des entreprises associées <i>(note 10)</i>	(0,5)	(7,5)
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur <i>(note 10)</i>	—	(1,6)
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée	—	(0,2)
Autres	0,2	(0,2)
	26,3	17,2

Les principales composantes de la charge d'impôts se présentaient comme suit :

Comptes de résultat consolidés

	2019	2018
Exigibles		
Charge d'impôts exigibles	231,7	421,6
Différés		
Ajustement afférent aux différences temporelles	23,1	(63,4)
	254,8	358,2

États consolidés du résultat global

	2019	2018
Impôts différés liés aux éléments comptabilisés directement en autres éléments du résultat global pendant l'exercice		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Gains (pertes) actuariels	(25,9)	9,9
Effet de la limite sur l'actif	1,1	(0,6)
Exigence de financement minimal	(0,1)	(0,1)
Perte sur disposition d'un placement à la juste valeur	(0,3)	—
Variation du placement à la juste valeur	—	3,0
Reclassement de la variation du placement à la juste valeur au résultat net suite à la disposition d'une partie du placement	—	(2,1)
Reclassement des quote-parts dans les autres éléments du résultat global d'une entreprise associée au résultat net	—	(0,5)
	(25,2)	9,6

Notes afférentes aux états financiers consolidés
28 septembre 2019 et 29 septembre 2018
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les principales composantes de la charge d'impôts différés, des actifs et des passifs d'impôts différés s'établissaient comme suit :

	États consolidés de la situation financière		Comptes de résultat consolidés	
	Au 28 septembre 2019	Au 29 septembre 2018	2019	2018
Charges à payer, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales à leur décaissement seulement	23,0	17,7	5,3	18,5
Pertes fiscales reportées	0,8	4,1	(3,3)	3,1
Stocks	(11,4)	(11,2)	(0,2)	—
Avantages du personnel	21,0	6,0	(9,9)	3,0
Participation dans une entreprise associée	1,0	(8,7)	9,4	54,1
Écart entre la valeur comptable nette et la valeur fiscale				
Immobilisations corporelles	(194,4)	(166,5)	(27,9)	(15,2)
Immeubles de placement	0,1	0,1	—	0,7
Immobilisations incorporelles	(629,9)	(636,4)	6,5	2,9
Goodwill	(50,1)	(47,1)	(3,0)	(3,7)
	(839,9)	(842,0)	(23,1)	63,4
Actifs d'impôts différés	2,8	4,5		
Passifs d'impôts différés	(842,7)	(846,5)		
	(839,9)	(842,0)		

8. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le bénéfice net par action de base et le bénéfice net dilué par action ont été calculés selon le nombre d'actions suivant :

<i>(en millions)</i>	2019	2018
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – De base	254,9	238,3
Effet de dilution en vertu des :		
Régime d'options d'achat d'actions	0,8	0,9
Régime d'unités d'actions au rendement	0,6	0,6
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Dilué	256,3	239,8

9. STOCKS

	2019	2018
Stocks en entrepôts	655,1	642,9
Stocks de magasins	470,9	456,2
	1 126,0	1 099,1

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2019 et 29 septembre 2018***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***10. PLACEMENT À LA JUSTE VALEUR**

La Société a finalisé, au cours du premier trimestre de 2019, la disposition de la totalité du placement à la juste valeur dans Alimentation Couche Tard inc. (ACT) pour un produit de disposition final de 65,7 \$. Un montant de 68,4 \$ avait été encaissé au quatrième trimestre de l'exercice 2018 et enregistré à titre de revenu reporté suite à la signature d'une entente d'opération à terme. La réévaluation de cette entente en fin d'exercice a entraîné l'enregistrement d'une perte et d'un passif financier au montant de 1,6 \$ au 29 septembre 2018. La finalisation de cette entente suite à la disposition du placement a entraîné un gain avant impôts de 1,5 \$ sur réévaluation présenté à titre de gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur aux résultats de 2019. Une perte sur disposition avant impôts de 1,3 \$ a été comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2018, en vue de financer en partie l'acquisition du Groupe Jean Coutu, la Société a disposé de la majorité de sa participation dans ACT et a réalisé un gain de 1 107,4 \$. Cette disposition a entraîné la perte de l'influence notable de la Société sur ACT. Par conséquent, le placement a été réévalué à la juste valeur et la Société a enregistré un gain sur la réévaluation de 225,6 \$ au bénéfice net.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, la Société a disposé d'environ 4 millions d'actions du placement comptabilisé à la juste valeur pour une considération en espèces de 257,6 \$ et un gain sur disposition de 17,1 \$ avant impôts.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Équipement	Améliorations locatives	Bâtiments contrats location- financement	Total
Coût						
Solde au 30 septembre 2017	261,8	722,5	1 336,0	787,4	50,7	3 158,4
Acquisitions	7,8	57,7	157,3	59,4	4,6	286,8
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	210,7	422,1	50,2	3,9	0,5	687,4
Cessions et radiations	(6,6)	(13,6)	(35,9)	(14,0)	—	(70,1)
Solde au 29 septembre 2018	473,7	1 188,7	1 507,6	836,7	55,8	4 062,5
Acquisitions	7,7	88,9	167,6	92,6	—	356,8
Transferts aux immeubles de placement	(0,5)	—	—	—	—	(0,5)
Cessions et radiations	(0,5)	(1,0)	(117,8)	(67,5)	—	(186,8)
Solde au 28 septembre 2019	480,4	1 276,6	1 557,4	861,8	55,8	4 232,0
Amortissement cumulé et dépréciation						
Solde au 30 septembre 2017	—	(204,5)	(757,8)	(403,3)	(31,3)	(1 396,9)
Amortissement	—	(28,2)	(100,7)	(52,2)	(3,9)	(185,0)
Cessions et radiations	—	4,3	32,1	12,7	—	49,1
Pertes de valeur	—	—	(3,5)	(4,3)	—	(7,8)
Reprises de pertes de valeur	—	0,6	0,4	0,5	—	1,5
Solde au 29 septembre 2018	—	(227,8)	(829,5)	(446,6)	(35,2)	(1 539,1)
Amortissement	—	(53,0)	(111,8)	(41,5)	(4,0)	(210,3)
Cessions et radiations	—	0,4	111,4	65,5	—	177,3
Pertes de valeur	—	(1,4)	(0,5)	(0,2)	—	(2,1)
Solde au 28 septembre 2019	—	(281,8)	(830,4)	(422,8)	(39,2)	(1 574,2)
Valeur comptable nette						
Solde au 29 septembre 2018	473,7	960,9	678,1	390,1	20,6	2 523,4
Solde au 28 septembre 2019	480,4	994,8	727,0	439,0	16,6	2 657,8

Des pertes de valeur ont été enregistrées sur les actifs des magasins d'alimentation dont les flux de trésorerie ont diminué à cause de la concurrence de proximité. Suite à une amélioration de la rentabilité des magasins d'alimentation, des reprises de pertes de valeur ont été enregistrées sur leurs actifs ayant auparavant subi une dépréciation.

Les acquisitions nettes d'immobilisations corporelles exclues des tableaux consolidés des flux de trésorerie ont été nulles (5,0 \$ en 2018).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

12. IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Solde au 30 septembre 2017	24,3	(9,3)	15,0
Acquisitions	4,3	—	4,3
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	31,4	—	31,4
Cessions et radiations	(13,1)	8,7	(4,4)
Amortissement	—	(0,2)	(0,2)
Solde au 29 septembre 2018	46,9	(0,8)	46,1
Acquisitions	0,1	—	0,1
Transferts provenant des immobilisations corporelles	0,5	—	0,5
Cessions et radiations	(4,6)	0,1	(4,5)
Amortissement	—	(0,7)	(0,7)
Solde au 28 septembre 2019	42,9	(1,4)	41,5

La juste valeur des immeubles de placement était de 45,4 \$ au 28 septembre 2019 (50,8 \$ au 29 septembre 2018). La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché, soit des transactions récentes pour ces actifs ou des actifs similaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée se détaillaient comme suit :

	Droits de tenure à bail	Logiciels	Primes de rétention dans les réseaux de détail	Relations clients	Total
Coût					
Solde au 30 septembre 2017	58,1	195,9	247,4	27,4	528,8
Acquisitions	—	15,0	19,3	—	34,3
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	—	22,8	—	1 040,0	1 062,8
Cessions et radiations	0,4	(2,6)	(19,5)	—	(21,7)
Solde au 29 septembre 2018	58,5	231,1	247,2	1 067,4	1 604,2
Acquisitions	—	16,7	34,7	—	51,4
Cessions et radiations	(1,1)	(1,5)	(19,3)	—	(21,9)
Solde au 28 septembre 2019	57,4	246,3	262,6	1 067,4	1 633,7
Amortissement cumulé et dépréciation					
Solde au 30 septembre 2017	(41,3)	(161,9)	(116,8)	(16,0)	(336,0)
Amortissement	(2,1)	(10,1)	(19,1)	(17,0)	(48,3)
Cessions et radiations	—	1,7	14,1	—	15,8
Reprises de pertes de valeur (note 11)	0,4	—	—	—	0,4
Solde au 29 septembre 2018	(43,0)	(170,3)	(121,8)	(33,0)	(368,1)
Amortissement	(1,9)	(13,8)	(18,8)	(40,9)	(75,4)
Cessions et radiations	0,9	0,6	18,9	—	20,4
Reprises de pertes de valeur (note 11)	0,1	—	—	—	0,1
Solde au 28 septembre 2019	(43,9)	(183,5)	(121,7)	(73,9)	(423,0)
Valeur comptable nette					
Solde au 29 septembre 2018	15,5	60,8	125,4	1 034,4	1 236,1
Solde au 28 septembre 2019	13,5	62,8	140,9	993,5	1 210,7

Les acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles exclues des tableaux consolidés des flux de trésorerie ont été de 18,3 \$ en 2019 (8,4 \$ en 2018).

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée se détaillaient comme suit :

	Bannières	Marques privées	Programmes de fidélisation	Total
Solde au 30 septembre 2017	133,3	39,5	23,5	196,3
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	1 340,0	82,0	60,0	1 482,0
Solde aux 29 septembre 2018 et 28 septembre 2019	1 473,3	121,5	83,5	1 678,3

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les programmes de fidélisation et les marques privées exclusives, le test de dépréciation a été effectué au niveau de l'actif lui-même. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie, laquelle a été calculée à l'aide de la méthode de la capitalisation du BAII excédentaire. L'estimation du BAII directement attribuable à ces programmes et aux marques privées, déduction faite d'un rendement sur les actifs contributifs, a été basée sur les données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les programmes de fidélisation, les multiples utilisés ont été de 17,2 et de 13,0 (13,6 en 2018) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2018) correspondant à l'indice des prix à la consommation. Pour ces marques privées, les multiples utilisés ont été de 14,3 et 17,4 (12,8 et 15,4 en 2018) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2018) correspondant à l'indice des prix à la consommation. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données non observables sur le marché.

Les tests de dépréciation des bannières et des autres marques privées ont été effectués aussi au niveau de l'actif lui-même. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur calculée à l'aide de la méthode de licence libre de redevance. L'estimation du taux de redevance a été basée sur des sources d'informations externes et des données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les bannières et ces marques privées, un taux de redevance de 1,0 % à 3,0% (1,0 % à 3,0 % en 2018) a été utilisé et les multiples utilisés sont entre 15,4 et 17,4 (13,3 et 15,4 en 2018) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2018) correspondant à l'indice des prix à la consommation. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données non observables sur le marché.

Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

14. GOODWILL

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	3 302,2	1 973,8
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	6,3	1 328,9
Cessions	(2,0)	(0,5)
Solde à la fin de l'exercice	3 306,5	3 302,2

Pour les fins des tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill de 1 983,2 \$ (1 976,9 \$ au 29 septembre 2018) a été affectée au secteur opérationnel relié aux activités alimentaires. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité, laquelle a été calculée en utilisant les prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Ces prévisions reflétaient l'expérience passée. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé a été de 10,5 % (11,6 % en 2018) et aucun taux de croissance n'a été pris en compte. Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

Pour les fins des tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill de 1 323,3 \$ (1 325,3 \$ au 29 septembre 2018) a été affectée au secteur opérationnel relié aux activités pharmaceutiques. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie, laquelle a été calculée en utilisant les prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Ces prévisions reflétaient l'expérience passée. L'estimation du BAIIA directement attribuable à l'UGT des activités pharmaceutiques a été basée sur les données historiques reflétant l'expérience passée. Le multiple utilisé a été de 11,5 (14,0 en 2018) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2018) correspondant à l'indice des prix à la consommation. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données non observables sur le marché. Une diminution de 1,0 du multiple utilisé, sans tenir compte de la modification des autres hypothèses, n'entraînerait pas une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2019 et 29 septembre 2018***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***15. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF**

	2019	2018
Prêts à certains clients, portant intérêt à des taux variables, remboursables par versement mensuel, échéant jusqu'en 2031	62,8	64,5
Placements dans des coentreprises et entreprises associées acquis par voie de regroupements d'entreprises	6,9	35,7
Autres actifs	3,3	4,3
	73,0	104,5
Partie courante comprise dans les débiteurs	10,6	11,7
	62,4	92,8

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, la Société a procédé à la disposition de sa participation dans Colo-D Inc., une entreprise associée présentée dans les autres éléments d'actifs, pour une considération totale en espèces de 58,0 \$. Un gain avant impôts de 35,4 \$ (31,0 \$ après impôts) sur la disposition de cette participation a été enregistré aux résultats. Au cours du troisième trimestre, un ajustement du prix de vente a été apporté, portant la considération totale en espèces à 59,0 \$ et le gain avant impôts à 36,4 \$ (31,9 \$ après impôts).

16. EMPRUNTS BANCAIRES

Aux 28 septembre 2019 et 29 septembre 2018, la Société avait les marges de crédit des entités structurées à titre d'emprunts bancaires. Les entités structurées consolidées disposent de marges de crédit pour un total de 8,4 \$ (8,3 \$ au 29 septembre 2018), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %, non garanties et venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2020. Au 28 septembre 2019, aucune des marges de crédit étaient utilisées (0,1 \$ au 29 septembre 2018) au taux d'intérêt de 4,5 % (4,2 % au 29 septembre 2018).

17. COMPENSATION

	2019	2018
Créditeurs (brut)	1 389,7	1 320,9
Rabais de fournisseurs à recevoir	(58,3)	(52,6)
Créditeurs (net)	1 331,4	1 268,3

Notes afférentes aux états financiers consolidés
28 septembre 2019 et 29 septembre 2018
(en millions de dollars, sauf indication contraire)
18. PROVISIONS

	Contrats de location déficitaires	Charges de restructuration du réseau de détail	Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique	Charges liées à la modernisation du réseau de distribution	Total
Solde au 30 septembre 2017	4,7	—	—	—	4,7
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	2,9	—	—	—	2,9
Provisions additionnelles	0,4	—	13,9	11,4	25,7
Montants utilisés	(3,3)	—	—	—	(3,3)
Effet du passage du temps	—	—	—	0,3	0,3
Solde au 29 septembre 2018	4,7	—	13,9	11,7	30,3
Provisions courantes	2,4	—	5,6	—	8,0
Provisions non courantes	2,3	—	8,3	11,7	22,3
Solde au 29 septembre 2018	4,7	—	13,9	11,7	30,3
Solde au 29 septembre 2018	4,7	—	13,9	11,7	30,3
Provisions additionnelles	—	24,9	—	—	24,9
Montants utilisés	(2,0)	(9,9)	(2,3)	(0,1)	(14,3)
Effet du passage du temps	—	(0,2)	—	0,4	0,2
Solde au 28 septembre 2019	2,7	14,8	11,6	12,0	41,1
Provisions courantes	1,8	5,1	4,0	—	10,9
Provisions non courantes	0,9	9,7	7,6	12,0	30,2
Solde au 28 septembre 2019	2,7	14,8	11,6	12,0	41,1

Les contrats de location déficitaires correspondent à des baux pour des locaux que la Société n'utilise plus pour ses opérations. Le montant de la provision pour ces contrats est égal à la valeur actualisée des paiements de location futurs moins les revenus de sous-location estimatifs futurs. L'estimation pourrait varier compte tenu des hypothèses de sous-location. L'échéance à courir de ces contrats de location était d'un an à 8 ans.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, la Société a enregistré des charges de restructuration du réseau de détail de 36,0 \$ avant impôts correspondant à une provision de 24,9 \$ pour indemnités de départs et charges d'occupation et à une provision de 11,1 \$, présentée à l'encontre d'actifs, pour des radiations d'actifs et d'inventaires qui découleront de la conversion, relocalisation ou fermeture d'une douzaine de magasins.

La Société a enregistré au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018 une charge de fermeture et de restructuration de 31,4 \$ avant impôts correspondant à une provision de 13,9 \$ pour des indemnités de départ et charges d'occupation et à une provision de 17,5 \$, présentée à l'encontre d'actifs, pour des radiations d'actifs et d'inventaires découlant du transfert à venir des opérations pharmaceutiques de l'entrepôt de McMahon à l'entrepôt du Groupe Jean Coutu, de la réduction de postes administratifs, de la fermeture de 3 pharmacies Brunet et du dessaisissement de 10 pharmacies.

La Société a annoncé en octobre 2017, un investissement prévu de 400,0 \$ sur six ans dans son réseau de distribution en Ontario. La Société modernisera ses opérations à Toronto entre 2018 et 2023 en construisant un nouveau centre de distribution pour les produits frais ainsi qu'un nouveau centre de distribution pour les produits surgelés. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2018, la Société a enregistré une provision de 11,4 \$ avant impôts relative à des indemnités de départ et de retraite en lien avec la modernisation du réseau de distribution en Ontario.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

19. DETTE

	2019	2018
Billets de Série E, au taux d'intérêt des acceptations bancaires à trois mois majoré de 0,57 %, 2,65 % en 2019 (2,16 % en 2018), échéant le 27 février 2020 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	400,0	400,0
Billets de Série C, au taux d'intérêt nominal fixe de 3,20 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2021 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	300,0	300,0
Billets de Série F, au taux nominal fixe de 2,68 %, échéant le 5 décembre 2022 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	300,0	300,0
Billets de Série G au taux nominal fixe de 3,39 %, échéant le 6 décembre 2027 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	450,0	450,0
Billets de Série B, au taux d'intérêt nominal fixe de 5,97 %, échéant le 15 octobre 2035 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	400,0	400,0
Billets de Série D, au taux d'intérêt nominal fixe de 5,03 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2044 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	300,0	300,0
Billets de Série H, au taux d'intérêt nominal fixe de 4,27 %, échéant le 4 décembre 2047 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	450,0	450,0
Emprunts, échéant à diverses dates jusqu'en 2027, au taux d'intérêt moyen de 2,50 % (2,64 % en 2018)	51,0	35,2
Obligations découlant de contrats de location-financement portant intérêt au taux effectif de 7,67 % (7,71 % en 2018)	20,9	25,7
Frais de financement reportés	(14,3)	(17,2)
	2 657,6	2 643,7
Partie courante	428,6	13,3
	2 229,0	2 630,4

La Société a reclassé les billets de Série E de 400,0 \$ à la partie courante de la dette comme son échéance est à l'exercice 2020. La Société a l'intention de refinancer les Billets de Série E.

La Société a accès à une facilité de crédit rotative d'un montant maximum de 600,0 \$ qui porte intérêt à des taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires et est non garantie. Aux 28 septembre 2019 et 29 septembre 2018, la facilité de crédit rotative autorisée était non utilisée. Étant donné que la Société augmente et diminue fréquemment cette facilité de crédit par des acceptations bancaires d'un minimum de 30 jours et pour simplifier la présentation, la Société juge qu'il est préférable pour la compréhension de ses activités de financement de ne présenter que les variations nettes annuelles au tableau consolidé des flux de trésorerie. Le 10 octobre 2019, l'échéance de la facilité de crédit rotative a été prolongée jusqu'au 3 novembre 2024.

L'amortissement des frais de financement reportés et les dettes liées à l'acquisition d'immobilisations incorporelles exclus des tableaux consolidés des flux de trésorerie ont été de 21,2 \$ en 2019 (15,6 \$ en 2018).

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2019 et 29 septembre 2018***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Les remboursements de la dette au cours des prochains exercices s'établiront comme suit :

	Emprunts	Billets	Obligations découlant de contrats de location-financement	Total
2020	25,1	400,0	4,9	430,0
2021	2,6	—	3,5	6,1
2022	1,7	300,0	2,3	304,0
2023	1,1	300,0	2,0	303,1
2024	0,9	—	2,0	2,9
2025 et suivants	19,6	1 600,0	14,4	1 634,0
	51,0	2 600,0	29,1	2 680,1

Les paiements minimums des obligations découlant de contrats de location-financement comprenaient des intérêts de 8,2 \$ sur ces obligations en 2019 (9,1 \$ en 2018).

20. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2019	2018
Passifs relatifs aux baux	10,4	9,6
Autres passifs	2,4	2,1
	12,8	11,7

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

21. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société se résumait comme suit :

- nombre illimité d'actions ordinaires, comportant un droit de vote par action, participatives, sans valeur nominale;
- nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Actions ordinaires émises

Les actions ordinaires émises et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre (en milliers)	
Solde au 30 septembre 2017	227 719	565,8
Émission d'actions contre espèces	28 031	1 147,9
Exercice d'options d'achat d'actions	503	10,4
Solde au 29 septembre 2018	256 253	1 724,1
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 126,1 \$	(2 925)	(19,8)
Exercice d'options d'achat d'actions	1 112	28,0
Solde au 28 septembre 2019	254 440	1 732,3

Actions propres

Les changements relativement aux actions propres survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre (en milliers)	
Solde au 30 septembre 2017	579	(21,9)
Acquisitions	250	(10,2)
Remises en circulation	(226)	7,2
Solde au 29 septembre 2018	603	(24,9)
Acquisitions	115	(5,6)
Remises en circulation	(141)	5,9
Solde au 28 septembre 2019	577	(24,6)

Les actions propres sont détenues en fiducie à l'intention des participants au régime d'UAR. Elles seront remises en circulation lors des règlements des UAR. Cette fiducie, considérée comme une entité structurée, est consolidée aux états financiers de la Société.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de certains employés de la Société qui prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'un nombre maximum de 30 000 000 actions ordinaires. Au 28 septembre 2019, un solde de 4 189 336 actions pouvaient être émises suite à l'exercice d'options (5 300 796 au 29 septembre 2018). Le prix de souscription de chaque action ordinaire visée par une option attribuée en vertu du régime correspond au cours du marché des actions le jour précédant la date de l'attribution et doit être payé intégralement au moment de l'exercice de l'option. Le conseil d'administration détermine les autres modalités d'exercice des options attribuées, mais généralement aucune option ne peut avoir une durée supérieure à cinq ans à compter de la date à laquelle l'option peut être exercée, en tout ou en partie, pour la première fois, et la durée totale ne doit en aucun cas excéder dix ans à compter de la date à laquelle l'option a été attribuée. Les options peuvent généralement être exercées deux ans après leur attribution à raison de 20 % par année.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les options d'achat d'actions en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
Solde au 30 septembre 2017	3 180	26,94
Attribuées	390	41,16
Exercées	(503)	17,49
Solde au 29 septembre 2018	3 067	30,30
Attribuées	416	47,56
Exercées	(1 112)	21,55
Annulées	(90)	40,71
Solde au 28 septembre 2019	2 281	37,30

Les informations relatives aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées au 28 septembre 2019 se résumaient comme suit :

Fourchettes des prix d'exercice (en dollars)	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre (en milliers)	Durée restante moyenne pondérée (en mois)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	Nombre (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
20,30 à 24,69	447	17,4	22,00	323	21,98
35,42 à 48,68	1 834	52,8	41,03	417	37,74
	2 281	45,8	37,30	740	30,86

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice 2019 s'est établie à 6,57 \$ par option (5,73 \$ en 2018) et a été déterminée selon le modèle Black-Scholes à la date d'attribution selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,8 % (2,2 % en 2018), durée prévue de 5,5 ans (5,4 ans en 2018), volatilité prévue de 16,1 % (15,7 % en 2018) et un taux de dividende prévu de 1,7 % (1,8 % en 2018). La volatilité prévue repose sur la volatilité historique des prix des actions sur une période similaire à la durée de vie des options.

La charge de rémunération relative aux options d'achat d'actions s'est élevée à 2,0 \$ pour l'exercice 2019 (2,0 \$ en 2018).

Régime d'unités d'actions au rendement

La Société a un régime d'UAR. En vertu de ce programme, des dirigeants et des employés clés (les participants) reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'UAR. Les UAR donnent aux participants le droit de recevoir des actions ordinaires de la Société ou, au gré de celle-ci, la valeur équivalente en espèces, s'il y a atteinte par la Société de certains indicateurs de performance financière. Les droits rattachés aux UAR sont acquis à la fin d'une période de trois ans.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**28 septembre 2019 et 29 septembre 2018***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Les UAR en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résument comme suit :

	Nombre <i>(en milliers)</i>
Solde au 30 septembre 2017	547
Octroyées	230
Réglées	(193)
Annulées	(5)
Solde au 29 septembre 2018	579
Octroyées	226
Réglées	(141)
Annulées	(59)
Solde au 28 septembre 2019	605

La juste valeur moyenne pondérée des UAR octroyées au cours de l'exercice 2019, soit la valeur boursière d'une action ordinaire de la Société à la date d'attribution, s'est établie à 47,57 \$ par UAR (41,16 \$ en 2018).

La charge de rémunération relative aux UAR s'est élevée à 6,6 \$ pour l'exercice 2019 (7,1 \$ en 2018).

Régime d'unités d'actions différées

La Société a un régime d'UAD qui a pour objet d'encourager l'actionnariat des administrateurs qui ne sont pas des dirigeants de la Société. En vertu de ce programme, les administrateurs qui remplissent les exigences minimales de détention d'actions peuvent choisir de recevoir en tout ou en partie leur rémunération en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis au moment de l'octroi. La Société verse un montant forfaitaire en espèces à l'administrateur lorsqu'il quitte ses fonctions.

La charge relative aux UAD s'est élevée à 6,2 \$ pour l'exercice 2019 (0,7 \$ en 2018).

Au 28 septembre 2019, le passif relatif aux UAD s'élevait à 17,3 \$ (13,4 \$ au 29 septembre 2018).

22. DIVIDENDES

Pour l'exercice 2019, la Société a versé des dividendes de 198,9 \$ aux détenteurs d'actions ordinaires (164,8 \$ en 2018), soit 0,7800 \$ par action (0,7025 \$ en 2018). Le 30 septembre 2019, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,2000 \$ par action ordinaire payable le 12 novembre 2019.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
28 septembre 2019 et 29 septembre 2018
(en millions de dollars, sauf indication contraire)
23. AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre aux salariés admissibles plusieurs régimes à prestations définies et à cotisations définies qui garantissent à la plupart de ses participants le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages à long terme qui, dans certains cas, sont en fonction du nombre d'années de service ou du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies sont capitalisés au moyen de cotisations versées par l'employeur et certains régimes sont également capitalisés au moyen de cotisations versées par les participants. La Société offre également aux salariés et aux retraités admissibles des avantages sous forme de soins de santé et d'assurance-vie ainsi que d'autres avantages à long terme. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite ainsi que les autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et sont présentés à titre d'autres régimes. Des comités de retraite composés de représentants de l'employeur et d'employés assument la responsabilité fiduciaire à l'égard de certains régimes.

Les régimes de retraite à prestations définies et les régimes d'avantages complémentaires de retraite exposent la Société à des risques actuariels comme le risque de taux d'intérêt, le risque de longévité, le risque d'investissement et le risque d'inflation. Par conséquent, la politique de placement de la Société prévoit la composition d'un portefeuille diversifié dont la composante obligataire s'apparie à l'échelonnement et aux versements prévus au titre des prestations.

Les variations de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies se présentaient comme suit :

	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	1 262,7	35,0	1 170,9	34,1
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises <i>(note 5)</i>	—	—	47,5	—
Cotisations des participants	7,8	—	7,1	—
Prestations payées	(49,2)	(3,7)	(47,6)	(3,3)
Éléments au bénéfice net				
Coût des services rendus	43,8	2,5	40,2	2,0
Charge d'intérêts	50,3	1,4	47,3	1,3
Coût des services passés	—	0,2	1,7	0,2
Pertes (gains) actuariels	—	(1,3)	—	0,9
	94,1	2,8	89,2	4,4
Éléments au résultat global				
Gains actuariels découlant des hypothèses démographiques	(0,1)	(1,3)	(1,2)	(0,5)
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses financières	199,4	2,1	(2,1)	(0,1)
Ajustements liés à l'expérience	(2,7)	—	(1,1)	0,4
	196,6	0,8	(4,4)	(0,2)
Solde à la fin de l'exercice	1 512,0	34,9	1 262,7	35,0

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pouvait être répartie comme suit:

	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
<i>(en pourcentage)</i>				
Participants en activité	59	71	61	71
Participants titulaires de droits à prestations différées	5	—	4	—
Retraités	36	29	35	29

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes se présentaient comme suit :

	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Juste valeur au début de l'exercice	1 290,6	—	1 167,8	—
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	—	—	47,2	—
Cotisations de l'employeur	78,1	3,7	39,2	3,3
Cotisations des participants	7,8	—	7,1	—
Prestations payées	(49,2)	(3,7)	(47,6)	(3,3)
Éléments au bénéfice net				
Produits d'intérêts	50,3	—	46,0	—
Frais d'administration	(1,4)	—	(1,7)	—
	48,9	—	44,3	—
Éléments au résultat global				
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans le produit d'intérêts	99,4	—	32,6	—
Juste valeur à la fin de l'exercice	1 475,6	—	1 290,6	—

Les variations de la limite sur l'actif et de l'exigence de financement minimal relativement aux régimes de retraite se détaillaient comme suit :

	2019		2018	
	Limite sur l'actif	Exigence de financement minimal	Limite sur l'actif	Exigence de financement minimal
Solde au début de l'exercice	(18,9)	(0,2)	(16,2)	—
Intérêts	(0,7)	—	(0,6)	—
Variation des actifs au titre des prestations définies	4,3	—	(2,1)	—
Variation des passifs au titre des prestations définies	—	(0,6)	—	(0,2)
Solde à la fin de l'exercice	(15,3)	(0,8)	(18,9)	(0,2)

La valeur de l'avantage économique qui a déterminé la limite sur l'actif représente la valeur actuelle des congés de cotisations futures. L'exigence de financement minimal représente la valeur actuelle des cotisations requises selon la loi et qui une fois effectuée ne résulte pas en un avantage économique pour la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies se présentaient comme suit :

	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	(1 512,0)	(34,9)	(1 262,7)	(35,0)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	1 475,6	—	1 290,6	—
Situation de capitalisation	(36,4)	(34,9)	27,9	(35,0)
Effet de la limite sur l'actif	(15,3)	—	(18,9)	—
Exigence de financement minimal	(0,8)	—	(0,2)	—
	(52,5)	(34,9)	8,8	(35,0)
Actifs au titre des prestations définies	25,6	—	55,1	—
Passifs au titre des prestations définies	(78,1)	(34,9)	(46,3)	(35,0)
	(52,5)	(34,9)	8,8	(35,0)

La charge au titre des régimes à cotisations et à prestations définies comptabilisée au bénéfice net se détaillait comme suit :

	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Régimes à cotisations définies , incluant les régimes multi-employeurs	39,2	—	36,3	0,6
Régimes à prestations définies				
Coût des services rendus	43,8	2,5	40,2	2,0
Coût des services passés	—	0,2	1,7	0,2
Pertes (gains) actuariels	—	(1,3)	—	0,9
Frais d'administration	1,4	—	1,7	—
	45,2	1,4	43,6	3,1
Charge au titre des avantages du personnel	84,4	1,4	79,9	3,7
Intérêts sur les obligations, la limite sur l'actif et l'exigence de financement minimal nets des actifs des régimes, présentés dans les frais financiers	0,7	1,4	1,9	1,3
Charge nette totale	85,1	2,8	81,8	5,0

Les réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global se détaillaient comme suit :

	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) actuariels sur les obligations encourus	196,6	0,8	(4,4)	(0,2)
Rendement des actifs des régimes	(99,4)	—	(32,6)	—
Variation de l'effet de la limite sur l'actif	(4,3)	—	2,1	—
Variation de l'exigence de financement minimal	0,6	—	0,2	—
	93,5	0,8	(34,7)	(0,2)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Le total des paiements en espèces au titre des avantages du personnel, qui est constitué des cotisations de la Société à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, se chiffrait à 81,8 \$ en 2019 (42,5 \$ en 2018). La Société prévoit verser des cotisations de 54,4 \$ aux régimes à prestations définies et 28,5 \$ aux régimes multi-employeurs au cours du prochain exercice.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies était de 16 ans au 28 septembre 2019 (15 ans au 29 septembre 2018).

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite de la Société ont été préparées à diverses dates entre décembre 2017 et septembre 2019 et les prochaines évaluations seront effectuées en décembre 2019.

Les actifs des régimes, évalués au niveau 1 en fonction de prix cotés sur un marché actif pour les actions de sociétés et au niveau 2 pour les obligations et autres car leurs justes valeurs reposent sur des données observables sur le marché, sont détenus en fiducie et leurs répartitions moyennes pondérées étaient comme suit aux dates de mesure :

Catégories d'actifs (en pourcentage)	2019	2018
Actions de sociétés canadiennes	18	21
Actions de sociétés étrangères	22	24
Obligations gouvernementales et corporatives	51	48
Autres	9	7

Les actifs des régimes de retraite comprenaient des titres émis par la Société d'une juste valeur de 6,1 \$ au 28 septembre 2019 (4,3 \$ au 29 septembre 2018).

Les principales hypothèses actuarielles pour déterminer l'obligation et le coût des services au titre des prestations définies étaient les suivantes :

(en pourcentage)	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation pour l'obligation	3,01	3,01	3,90	3,90
Taux d'actualisation pour le coût des services rendus	3,96	3,96	4,00	4,00
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00	3,00	3,00
Table de mortalité	CPM2014Priv	CPM2014Priv	CPM2014Priv	CPM2014Priv

Pour déterminer le taux d'actualisation le plus approprié, la direction prend en compte les taux d'intérêt des obligations de première catégorie d'entités opérant au Canada dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations. Le taux de mortalité est basé sur les tables de mortalité disponibles. Les augmentations futures de salaires et de pensions de retraite sont établies en prenant en compte les niveaux prévisionnels d'inflation.

L'incidence d'une variation de 1 % du taux d'actualisation, sans tenir compte de la modification des autres hypothèses, serait comme suit :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	(222,9)	268,9	(3,0)	3,6

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 5,5 % (5,6 % en 2018). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour s'établir à 4,0 % en 2040 et demeurer à ce niveau par la suite. L'incidence d'une variation de 1 % de ce taux serait comme suit :

	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	(1,7)	1,5

24. ENGAGEMENTS

Contrats de location simple

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location simple, à louer des locaux et de l'équipement qu'elle utilise à des fins commerciales. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2041 avec une à 14 options de renouvellement de cinq ans. La Société n'a pas la possibilité d'acquérir les actifs loués à l'échéance des contrats de location, mais détient un droit de premier refus dans certains cas. Les loyers futurs minimaux payables au titre de ces contrats de location simple s'établiront comme suit :

	2019	2018
Moins de 1 an	194,6	188,4
Entre 1 an et 5 ans	629,1	589,3
Plus de 5 ans	573,2	522,0
	1 396,9	1 299,7

Par ailleurs, la Société s'est engagée, par des contrats de location s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2040 avec une à 17 options de renouvellement de cinq ans, à louer des locaux qu'elle sous-loue à des clients, et ce, généralement aux mêmes conditions. Les loyers futurs minimaux payables au titre de ces contrats de location simple s'établiront comme suit :

	2019	2018
Moins de 1 an	99,5	100,5
Entre 1 an et 5 ans	318,2	326,5
Plus de 5 ans	261,5	308,7
	679,2	735,7

Contrats de location-financement

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location-financement, à louer des locaux qu'elle utilise à des fins commerciales et des équipements informatiques. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2036 avec trois à sept options de renouvellement de cinq ans. La Société n'a pas la possibilité d'acquérir les actifs loués à l'échéance des contrats de location. Les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location-financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre de la location s'établiront comme suit :

	Paiements minimaux au titre de la location		Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	
	2019	2018	2019	2018
Moins de 1 an	4,9	6,2	3,6	4,6
Entre 1 an et 5 ans	9,8	12,5	6,3	8,8
Plus de 5 ans	14,4	16,1	11,0	12,3
Paiements minimaux au titre de la location	29,1	34,8	20,9	25,7
Frais financiers futurs	(8,2)	(9,1)	—	—
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	20,9	25,7	20,9	25,7

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Contrats de service

La Société s'est également engagée en vertu de contrats de service essentiellement pour du transport et de l'informatique. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2030, sans option de renouvellement. Les paiements futurs minimaux au titre de ces contrats de service s'établiront comme suit :

	2019	2018
Moins de 1 an	141,9	121,4
Entre 1 an et 5 ans	330,3	161,4
Plus de 5 ans	10,3	27,4
	482,5	310,2

25. ÉVENTUALITÉS

Cautionnements

La Société s'est portée garante de prêts consentis à certains de ses clients par des institutions financières, s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2030. Le solde de ces prêts au 28 septembre 2019 s'élevait à 24,1 \$ (22,1 \$ au 29 septembre 2018). Aucun passif n'était inscrit relativement à ces garanties pour les exercices clos les 28 septembre 2019 et 29 septembre 2018.

Conventions de rachat

En vertu de conventions de rachat de stocks, la Société s'est engagée auprès d'institutions financières à racheter au prix coûtant les stocks de certains de ses clients, lorsqu'ils sont en défaut, jusqu'à concurrence du montant utilisé de la marge de crédit consentie par les institutions financières à ces mêmes clients. Au 28 septembre 2019, les financements relatifs aux stocks se chiffraient à 192,4 \$ (201,9 \$ au 29 septembre 2018). Toutefois en vertu de ces conventions, la Société ne s'est pas engagée à combler le déficit qui pourrait être créé si la valeur des stocks était inférieure au montant des avances.

En vertu de conventions de rachat d'équipements financés par des contrats de location-financement n'excédant pas cinq ans et des emprunts bancaires n'excédant pas 15 ans, la Société s'est engagée auprès d'institutions financières à racheter les équipements de certains de ses clients. Dans le cas de contrats de location-financement, la valeur de rachat est liée au solde net du bail à la date de rachat. Dans le cas d'équipements financés par emprunt bancaire, la valeur de rachat minimum est, soit fixée par contrat avec l'institution financière, soit liée au solde du prêt à la date de rachat. Au 28 septembre 2019, les financements relatifs aux équipements se chiffraient à 44,6 \$ (50,7 \$ au 29 septembre 2018).

Aucun passif n'était inscrit relativement à ces divers cautionnements pour les exercices clos les 28 septembre 2019 et 29 septembre 2018 et la Société n'a jamais eu à verser d'indemnisation en vertu de telles ententes.

Réclamations

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et à ce stade-ci, la Société ne croit pas que ces dossiers auront un impact négatif important sur la situation financière et les résultats consolidés de la Société. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces litiges ni le montant de pertes éventuelles. Aucune charge ni aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

En mai 2019, deux demandes d'autorisation de recours collectifs liées aux opioïdes ont été déposées en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs dont une filiale de la Société, Pro Doc Ltée. Les allégations formulées dans ces demandes d'autorisation de recours collectifs sont similaires à celles formulées dans la demande d'autorisation de recours collectif déposée en août 2018 par la province de la Colombie-Britannique contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont des filiales de la Société, Pro Doc Limitée et Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. Ces recours collectifs proposés portent notamment sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, de représentations frauduleuses et inexactes, d'absence d'information ainsi que de négligence. La province de Colombie-Britannique réclame au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au chapitre des charges qui aurait été engagées dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé qui seraient liés à la dépendance aux opioïdes alors que les recours

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

collectifs proposés en Ontario et au Québec visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. La Société estime que ces procédures sont sans fondement et que, dans certains cas, il y a même absence de juridiction.

En octobre 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens dont la Société. La Société continue de collaborer pleinement avec le Bureau de la concurrence. Des demandes de recours collectifs ont été déposées contre la Société, des fournisseurs et certains détaillants. En se basant sur l'information disponible jusqu'à présent, la Société ne croit pas qu'elle, ni qu'aucun de ses employés, n'ait enfreint la Loi sur la concurrence.

Au cours de l'exercice financier 2016, une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été signifiée au Groupe Jean Coutu par Sopropharm, une association constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels dont sont membres certains pharmaciens propriétaires franchisés du Groupe Jean Coutu. La demande vise à faire autoriser l'exercice de l'action collective sous la forme d'une action déclaratoire visant, entre autres (i) à faire annuler certaines dispositions contractuelles des conventions de franchise type du Groupe Jean Coutu, notamment la clause prévoyant le paiement de redevances sur les ventes de médicaments par les établissements franchisés; (ii) à obtenir la restitution de certaines prestations; et (iii) à faire réduire certaines obligations contractuelles. Le 1^{er} novembre 2018, la Cour supérieure a autorisé l'exercice de l'action collective, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société entend par ailleurs contester ce recours au fond.

26. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société détient des participations importantes dans les filiales et la coentreprise suivantes :

Noms	Pays de constitution	Pourcentage d'intérêt dans le capital	Pourcentage de droits de vote
Filiales			
Metro Richelieu Inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Jean Coutu Inc.	Canada	100,0	100,0
McMahon Distributeur pharmaceutique Inc.	Canada	100,0	100,0
Pro Doc Ltée	Canada	100,0	100,0
Centre Information RX Ltée	Canada	100,0	100,0
Metro Québec Immobilier Inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Real Estate Limited	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Pharmacies Limited	Canada	100,0	100,0
Groupe Adonis Inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Phoenicia Inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Première Moisson Inc.	Canada	75,0	75,0
MissFresh Inc.	Canada	70,0	70,0
Coentreprise			
Dunnhumby Canada Limitée	Canada	50,0	50,0
Le Groupe Medicus Inc.	Canada	46,5	46,5

La coentreprise avec Dunnhumby Canada Limitée a pris fin le 28 février 2019.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Dans le cours normal des affaires, les transactions suivantes ont été conclues avec des parties liées :

	2019		2018	
	Ventes	Services reçus	Ventes	Services reçus
Coentreprise	—	5,2	—	9,6
Entreprises contrôlées par un membre du conseil d'administration	66,6	—	25,1	—
	66,6	5,2	25,1	9,6

	2019		2018	
	Débiteurs	Créditeurs	Débiteurs	Créditeurs
Coentreprise	—	—	—	(2,6)
Entreprises contrôlées par un membre du conseil d'administration	4,9	—	5,1	—
	4,9	—	5,1	(2,6)

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaillait comme suit :

	2019	2018
Rémunération et avantages à court terme	8,3	5,7
Avantages postérieurs à l'emploi	0,8	2,7
Rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	6,2	6,0
	15,3	14,4

27. GESTION DU CAPITAL

La Société tend à maintenir un niveau de capital qui lui permet de rencontrer plusieurs objectifs, entre autres :

- Viser un pourcentage de dette non courante sur le total combiné de la dette non courante et des capitaux propres (ratio dette non courante/capital total) inférieur à 50 %.
- Conserver une cote de crédit suffisante pour l'obtention de la qualification « Catégorie d'investissement » pour ses billets à terme.
- Verser un dividende annuel total représentant un pourcentage variant de 20 % à 30 % du bénéfice net de l'exercice précédent, excluant des éléments non récurrents, avec une cible de 25 %.

Dans sa structure du capital, la Société considère ses régimes d'options d'achat d'actions et d'UAR offerts à des employés clés et des dirigeants. De plus, le programme de rachat d'actions constitue l'un des outils que la Société utilise dans l'atteinte de ses objectifs.

La Société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

Pour l'exercice 2019, la Société a réalisé les résultats suivants relativement à ses objectifs de gestion du capital :

- un ratio dette non courante/capital total de 30,6 % (31,7 % au 29 septembre 2018);
- une cote de crédit BBB confirmée par S&P et DBRS (même cote en 2018);
- un dividende de 34,3 % du bénéfice net de l'exercice précédent excluant des éléments non récurrents (27,1 % en 2018).

Les objectifs de gestion du capital sont demeurés inchangés comparativement à l'exercice précédent.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers non courants étaient les suivantes :

	2019		2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placement à la juste valeur				
Actif ultérieurement évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 10)	—	—	66,9	66,9
Autres éléments d'actif				
Actifs évalués au coût amorti				
Prêts à certains clients (note 15)	62,8	62,8	64,5	64,5
Participations ne donnant pas le contrôle				
Passif évalué à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	39,3	39,3
Dette (note 19)				
Passifs évalués au coût amorti				
Billets de série E	400,0	400,3	400,0	401,2
Billets de série C	300,0	305,2	300,0	300,6
Billets de série F	300,0	302,4	300,0	292,9
Billets de série G	450,0	466,8	450,0	432,8
Billets de série B	400,0	512,0	400,0	474,7
Billets de série D	300,0	362,6	300,0	323,5
Billets de série H	450,0	491,8	450,0	432,5
Emprunts	51,0	51,0	35,2	35,2
	2 651,0	2 892,1	2 635,2	2 693,4

La juste valeur des prêts à certains clients et des emprunts correspond à la valeur comptable puisqu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur du placement est établie à partir du cours acheteur de clôture des actions d'ACT qui est coté à la Bourse de Toronto. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 1, car elle repose sur des prix cotés sur un marché actif.

La juste valeur des billets représente les obligations auxquelles la Société aurait à faire face advenant la négociation de billets similaires aux conditions actuelles du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur du passif non courant relatif aux participations ne donnant pas le contrôle correspond à une estimation du prix à payer qui est basé principalement sur la valeur actualisée des bénéfices futurs prévus de MissFresh (MissFresh et Première Moisson en 2018) à compter de la date où les options seront exerçables. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données qui ne sont pas observables sur le marché.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle se détaillaient comme suit:

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	39,3	260,9
Rachat de participations minoritaires	—	(221,2)
Variation de la juste valeur	11,8	(0,4)
Solde à la fin de l'exercice	51,1	39,3
Partie courante	51,1	—
Partie non courante	—	39,3
Solde à la fin de l'exercice	51,1	39,3

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, la Société a reclassé le passif relatif à la participation ne donnant pas le contrôle dans Première Moisson dans les passifs courants étant donné qu'en vertu de la convention des actionnaires, la Société se portera acquéreur de la participation minoritaire au premier trimestre de l'exercice 2020. La juste valeur du passif courant relatif à la participation ne donnant pas le contrôle correspond à une estimation du prix à payer qui est basé sur les résultats de l'exercice 2019 de Première Moisson conformément à l'entente conclue entre les parties.

En vertu de la convention des actionnaires, la Société s'est portée acquéreur des participations minoritaires dans Adonis et Phoenicia au cours du premier trimestre de l'exercice 2018 pour une considération en espèces de 221,2 \$.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que de la facilité de crédit rotative et des emprunts qu'elle contracte à des taux d'intérêt variables.

La Société reste à l'affût des fluctuations de taux d'intérêt et, au besoin, elle utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats d'échange de taux d'intérêt. Aux 28 septembre 2019 et 29 septembre 2018, aucun contrat d'échange de taux d'intérêt n'était en circulation.

RISQUE DE CRÉDIT

Prêts et créances / cautionnements

La Société vend des marchandises à des consommateurs et des commerçants situés au Canada. Elle accorde du crédit aux commerçants au moment de la vente de marchandises. De plus, elle consent à certains d'entre eux des prêts à long terme afin de les aider financièrement dans le cadre d'acquisitions d'entreprises où elle se porte garante de prêts consentis par des institutions financières à ces mêmes commerçants. La Société s'expose ainsi au risque de crédit.

Afin d'atténuer le risque, la Société effectue une évaluation continue du crédit de sa clientèle et elle s'est dotée d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter et les garanties à obtenir. Aux 28 septembre 2019 et 29 septembre 2018, aucun de ses clients ne représentait plus de 10 % du total des prêts et créances.

La Société détient des garanties pour couvrir son risque de crédit. Elles prennent la forme de garanties sur des actifs de ses clients tels que des dépôts, des placements en actions de la Société et/ou des hypothèques de 2^e rang sur les stocks, les biens meubles, les biens incorporels et les débiteurs.

Au cours des dernières années, la Société n'a connu aucune perte significative relativement au risque de crédit.

Au 28 septembre 2019, le montant maximum de la responsabilité éventuelle en vertu des cautionnements était de 24,1 \$ (22,1 \$ au 29 septembre 2018) et aucun passif n'avait été comptabilisé à cette date.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

28 septembre 2019 et 29 septembre 2018

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net

Pour ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net, soit les contrats de change à terme et les opérations de swap de taux d'intérêt interdevises, la Société s'expose à un risque de crédit lorsque ces contrats entraînent des sommes à recevoir des institutions financières.

Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société s'est engagée auprès de quelques grandes institutions financières canadiennes afin de réduire son risque de crédit.

Au 28 septembre 2019, l'exposition maximale au risque de crédit pour les contrats de change à terme correspondait à leur valeur comptable. Au 29 septembre 2018, la Société n'était pas exposée au risque de crédit à l'égard de ses contrats de change à terme, car ils entraînaient des sommes à payer.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison de sa dette, de ses passifs relatifs aux participations ne donnant pas le contrôle et de ses créditeurs.

La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie et elle estime que ses flux de trésorerie liés à ses activités opérationnelles sont suffisants pour couvrir entièrement ses besoins de fonds liés à ses activités de financement. Sa facilité de crédit rotative et ses billets de Série E, C, F, G, B, D et H viennent à échéance seulement en 2024, 2020, 2021, 2022, 2027, 2035, 2044 et 2047 respectivement. La Société a également accès à un solde autorisé non utilisé de 600,0 \$ sur sa facilité de crédit rotative.

Flux de trésorerie non actualisés (capital et intérêts)

	Créditeurs	Emprunts	Billets	Obligations en vertu de contrats de location-financement	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Échéance de moins d'un an	1 331,4	25,9	495,5	4,9	51,1	1 908,8
1 an à 10 ans	—	8,9	922,4	9,8	—	941,1
11 ans à 20 ans	—	4,3	789,2	12,4	—	805,9
Plus de 20 ans	—	22,2	1 872,2	2,0	—	1 896,4
	1 331,4	61,3	4 079,3	29,1	51,1	5 552,2

RISQUE DE CHANGE

La Société effectue certains achats en différentes devises et contracte, selon les conditions du marché, des emprunts US à même sa facilité de crédit rotative s'exposant ainsi à un risque de taux de change.

Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés, soit des contrats de change à terme et des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises, afin de se protéger des variations de taux de change sur ses achats futurs de biens et services en différentes devises et sur ses emprunts US. Aux 28 septembre 2019 et 29 septembre 2018, la juste valeur des contrats de change à terme était non significative.

29. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 28 septembre 2019 (incluant les chiffres comparatifs) ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 19 novembre 2019.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS**Le conseil d'administration****Maryse Bertrand**⁽¹⁾⁽³⁾
Westmount, Québec**Pierre Boivin**⁽²⁾⁽³⁾
Montréal, Québec**François J. Coutu**
Montréal, Québec**Michel Coutu**
Montréal, Québec**Stephanie Coyles**⁽¹⁾
Toronto, Ontario**Marc DeSerres**⁽²⁾
Montréal, Québec**Claude Dussault**⁽²⁾⁽³⁾
Québec, Québec**Russell Goodman**⁽¹⁾⁽³⁾
Mont-Tremblant, Québec**Marc Guay**⁽¹⁾⁽²⁾
Oakville, Ontario**Christian W.E. Haub**⁽²⁾
Greenwich, Connecticut**Eric R. La Flèche**
Ville Mont-Royal, Québec
Président et chef de la direction**Christine Magee**⁽³⁾
Oakville, Ontario**Marie-José Nadeau**⁽³⁾
Montréal, Québec**Réal Raymond**
Montréal, Québec
Président du conseil d'administration**Line Rivard**⁽¹⁾⁽²⁾
Montréal, Québec⁽¹⁾ Membre du comité d'audit
⁽²⁾ Membre du comité des ressources humaines
⁽³⁾ Membre du comité de régulation d'entreprise et de mise en candidature**La direction de METRO INC.****Eric R. La Flèche**
Président et chef de la direction**François Thibault**
Vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier**Marc Giroux**
Vice-président exécutif, chef de la division du Québec et du commerce en ligne**Carmine Fortino**
Vice-président exécutif et chef de la division de l'Ontario et de la chaîne d'approvisionnement nationale**Serge Boulanger**
Vice-président principal, centrales nationales d'achats et marques privées**Martin Allaire**
Vice-président, immobilier et ingénierie**Marie-Claude Bacon**
Vice-présidente, affaires publiques et communications**Genevieve Bich**
Vice-présidente, ressources humaines**Mireille Desjarlais**
Vice-présidente, contrôleure corporatif**Éric Legault**
Vice-président, infrastructure technologique**Frédéric Legault**
Vice-président, systèmes d'information**Gino Plevano**
Vice-président, stratégie numérique et commerce en ligne, METRO**Simon Rivet**
Vice-président, affaires juridiques et Secrétaire corporatif**Alain Tadros**
Vice-président, marketing, METRO**Yves Vézina**
Vice-président national, logistique et distribution**RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES**Les renseignements sur la Société, les rapports annuels et trimestriels, la notice annuelle et les communiqués de presse sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : **www.metro.ca***The corporate information, annual and quarterly reports, the annual information form, and press releases are available on the Internet at the following address: **www.metro.ca*****Siège social**
11011, boul. Maurice-Duplessis
Montréal (Québec) H1C 1V6
Tél.: (514) 643-1000**Agent comptable des transferts et des registres**
Société de fiducie AST
(Canada)**Inscription des titres**
Bourse de Toronto
Symbole : MRU**Auditeurs**
Ernst & Young s.r.l./
S.E.N.C.R.L.**Assemblée annuelle**
L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le 28 janvier 2020 à 10 h au :
Centre Mont-Royal
2200, rue Mansfield
Montréal (Québec) H3A 3R8**DIVIDENDES*****EXERCICE FINANCIER 2020****Date de déclaration**
27 janvier 2020
21 avril 2020
11 août 2020
28 septembre 2020**Date d'inscription**
13 février 2020
21 mai 2020
2 septembre 2020
23 octobre 2020**Date de paiement**
10 mars 2020
12 juin 2020
23 septembre 2020
10 novembre 2020

* Assujettis à l'approbation du conseil d'administration

metro